la Renaissance du Loir&Cher

RL&C

3 784064 501709

16 OCTOBRE 2026 - N° 3325 - 1,70 € - LAB2, 5 rue R. Garros, 41000 BLOIS - 02 54 78 12 44 - larenaissanceduloiretcher.fr

Commerces de centre-ville

S'adapter ou disparaître

>> lire en pages 2 et 3



Méryl SERTHELON

RL&C

Les métiers de l'ombre

Scènes de crimes : il fait parler les traces

>> lire en page 6

RL&C

Exposition

Cinq siècles de festins à Chambord

>> lire en page 8

RL&C

Agglopolys

Un test pour éviter la coupure d'eau

>> lire en page 11

RL&C

Naveil

Un déjeuner unit enfants et aînés

>> lire en page 12



Les Vitrines de Blois cherchent à réinventer le commerce de centre-ville

Baisse de fréquentation et fermetures en série : le commerce blésois traverse une crise profonde. Pourtant, certains résistent en misant sur l'expérience client et la convivialité plutôt que sur les promotions devenues inefficaces.

Malgré la pluie qui tombait ce matin de fin septembre, la lumière à l'intérieur des boutiques donnait envie de pousser la porte. Certes, beaucoup de commerçants ont baissé le rideau au cours des dernières semaines, des derniers mois, voire des dernières années pour celles qui n'ont pas trouvé de repreneur. Mais selon Mélanie Breysacher, la présidente des Vitrines de Blois, *« environ 70 porteurs de projets nous sollicitent chaque année »*.



Les chèques parking, disponibles chez tous les commerçants, offrent deux heures de gratuité dans les parkings souterrains.

Laurence RICHER



Selon Mélanie Breysacher, on ne reviendra pas en arrière.

Laurence RICHER

Une fréquentation en baisse

À Blois, comme ailleurs, *« la saison d'été n'a pas été bonne. Que ce soit pour l'équipement de la personne ou la restauration »*, les deux secteurs les mieux représentés au sein de l'association qui compte actuellement 115 adhérents. Les soldes ont commencé pendant la canicule de juin et *« la prolongation d'une semaine n'a rien changé »*. Les touristes étrangers ont été moins nombreux cet été à arpenter les rues du centre-ville. Les Français et les Loir-et-Chériens certainement aussi. *« On sent bien que les gens consomment moins, même quand ils sont là. Ils ne vont plus manger au restaurant tous les midis. Ils vont plutôt consommer du snack ou cuisiner dans leur Airbnb. »* Les restaurateurs ne peuvent que constater une baisse de leur chiffre d'affaires également liée aux fortes chaleurs de cet été. *« Les boutiques, même si elles sont équipées de climatisations, ont elles aussi été désertées. »*

Les commerçants et les restaurateurs ne sont d'ailleurs pas les seuls à avoir souffert des conditions climatiques. La plupart des sites touristiques affichent eux aussi une forte baisse de fréquentation par rapport à 2025. Selon les chiffres établis fin juillet par l'Agence de développement touristique, la fréquentation des principaux sites touristiques du Loir-et-Cher ayant répondu à l'enquête s'établit en repli de 12,1 % sur un an (lire par ailleurs). Ces chiffres seront confortés en fin de saison mais l'espoir de rattraper la baisse estivale en arrière-saison est faible.

« Ceux qui y croient sont dans le déni »

Lorsqu'on arpente les rues de Blois, force est de constater que beaucoup de commerces ont baissé le rideau et que d'autres s'apprêtent à le faire. D'ailleurs, Mélanie Breysacher, qui travaille dans cette rue depuis 25 ans et qui l'a donc vue évoluer, ne cache pas que *« quand on se réunit une fois par mois en conseil d'administration, on est douze autour de la table et il n'y en a pas un pour dire que tout va bien »*. L'augmentation du prix du carburant, la baisse du pouvoir d'achat et le climat social de cette rentrée ne vont pas aider.

« On ne reviendra pas comme avant », insiste la commerçante. « Ceux qui y croient sont dans le déni. *On sait que le commerce change et qu'il va falloir qu'on s'adapte »*, répond la présidente des Vitrines de Blois en exposant les nouvelles idées glanées lors de la 15e Rencontre de la FNCV (Fédération nationale des centres-villes – Les Vitrines de France) qui s'est tenue à Besançon les 20 et 21 septembre derniers.

« On a suivi la conférence donnée par David Lestoux qui travaille sur les nouveaux centres-villes et qui explique que certains secteurs d'activité n'existeront bientôt plus. Ce que les gens viennent chercher, c'est de la convivialité et des enseignes qu'on ne peut pas digitaliser » : l'esthétique, la beauté, la coiffure, le soin des ongles… Le secteur qui touche aux animaux est également identifié comme très porteur : *« 40 % de la population vit seule et l'animal prend une place importante. On voit des boutiques de prêt-à-porter pour animaux se développer. »* Tout comme les bars et plus particulièrement ceux qui proposent des événements.

« Les promotions ne suffisent plus »

« Les gens ne viendront plus passer des après-midi à faire les boutiques et les promotions ne suffisent plus. Il faut leur proposer des expériences. Maintenant vous avez des DJ qui se déplacent dans les boulangeries le matin par exemple. » Demain les coiffeurs présenteront les modèles de coupe dans le miroir et dans les boutiques de prêt-à-porter les essayages seront peut-être virtuels, face à un miroir. *« Il n'y aura peut-être plus de stock mais juste une seule personne qui fera faire les essayages. Le client recevra ensuite ses vêtements à domicile. »* Il faut aussi que ce soit *« instagramable »* et que le client se sente *« valorisé »* en étant invité à un événement privé par exemple.

Rue du Commerce, la Maison Buret vient de rouvrir après plusieurs semaines de travaux pour rénover sa boutique où la pâtisserie chocolaterie est installée depuis 35 ans. *« Leur concept ne correspondait plus forcément aux attentes des clients »*, résume Mélanie Breysacher. En effet, Stéphane Buret explique que les travaux étaient devenus nécessaires. À la fois pour moderniser les lieux, *« offrir un espace convivial aux clients et une nouvelle façon de présenter les produits, dans l'esprit de la boutique de Saint-Gervais »*. Les clients fidèles regretteront peut-être le salon de thé, *« même si on continuera à servir des cafés et certainement des chocolats chauds à emporter. On garde aussi la terrasse en saison quand il fait beau. »*

Une pénurie de commerces alimentaires

Les travaux vont de pair avec le fait *« que mon fils va reprendre l'entreprise »*, confie Stéphane Buret. Et il est d'autant plus facile de les entreprendre que la famille est propriétaire des murs. Pourtant, elle aurait pu choisir de vendre l'immeuble, de garder uniquement l'espace de vente de Saint-Gervais-la-Forêt, ou même d'en ouvrir un second en périphérie. Mais *« il n'en a jamais été question car on a une clientèle importante en centre-ville depuis 35 ans qu'on est là et que le chiffre d'affaires n'a pas baissé depuis l'ouverture de la boutique de Saint-Gervais »*.

Pourtant, Stéphane Buret qui est également président de la Chambre de métiers et de l'artisanat est bien conscient des difficultés rencontrées par les commerçants du centre-ville et il regrette tout particulièrement *« le manque de commerces alimentaires. Il nous manque des boulangers, charcutiers, bouchers… dans l'hypercentre. »* Mais attention, des artisans qui proposent *« des produits de qualité »*, insiste Stéphane Buret.

À l'inverse, certains commerçants du centre-ville développent leur activité. C'est le cas de la bijoutière des Rives de Loire. Il y a huit ans, Christelle Moreau se lançait seule dans un atelier de 22 m² rue du Palais. Aujourd'hui, elle est installée sur 125 m² rue Denis-Papin, et elle emploie deux salariés et quatre alternants. Ici pas de revente, que des créations. Et beaucoup d'enthousiasme et de joie de vivre de la part de celle qui n'aurait pas pu continuer à travailler dans l'ombre d'un atelier *« sans échanger avec ses clients »*. C'est pour elle l'un des secrets de la réussite : *« Quand les gens sortent du magasin, il faut qu'ils aient passé un bon moment. »* La bijoutière cite d'autres commerces *« qui marchent »* : le magasin de prêt-à-porter masculin Bel Hom, ou pour enfants Petit Bateau, celui de linge de maison Garnier Thiebaut, l'épicerie fine Botega Italia…

Un concept store très apprécié en Vienne

En Vienne, on note plutôt une densification de l'activité avec l'ouverture de plusieurs commerces de bouche *« haut de gamme »* reconnaît Mélanie Breysacher. Coline Do Couto (La Passion du Fromage) confirme qu'*« une dynamique s'est mise en place depuis quelques années »*, en partie suite à l'installation du restaurant Fleur de Loire. Même si, la commerçante considère que *« ce quartier a toujours été très vivant »*. La dynamique est portée par les commerces alimentaires : *« On a trois boulangeries, deux supermarchés et une épicerie, deux cavistes, une charcuterie, un fromager… »*. On trouve également *« une belle pharmacie, un cabinet dentaire et d'ophtalmologie »*. Ainsi que des coiffeurs, des banques, des agences immobilières, des assureurs, un photographe, deux fleuristes, des restaurants et *« La Collab. Un concept store qui rassemble habillement, prothésiste ongulaire, coiffeur et qui est très*



La Maison Buret est à Blois depuis 35 ans.

Laurence RICHER



Qui a dit qu'il n'y avait plus personne en centre-ville ?

Laurence RICHER

apprécié. On est sur des commerces qui ont su se réinventer », justifie Coline Do Couto en citant en exemple le photographe. *« Aujourd'hui, il n'y a pas de secret. Il faut évoluer avec son temps et proposer des choses, rester ouvert à ce que veulent les gens ; qu'on soit ou non alimentaire. On doit aussi épater les clients avec des choses nouvelles et qu'ils aient des étoiles dans les yeux. Vienne c'est vraiment le petit village dans la ville. »* Contrairement au centre-ville où beaucoup de logements sont vacants, *« Vienne est un quartier habité où les gens circulent à pied. »* Et Coline Do Couto ne cache pas que dans ce quartier, le montant des loyers et du foncier est *« beaucoup moins élevé qu'en centre-ville »*.

Trouver de nouvelles idées

L'association Les Vitrines de Blois continuera à proposer des animations parce que *« ça fonctionne »*. La braderie organisée chaque année le premier week-end de septembre, *« est un événement attendu. Les Blésois sont vraiment au rendez-vous »*. La Fête du sport organisée le samedi et la brocante sur le pont le dimanche attirent vraiment du monde. *« Pour les commerçants qui ont répondu à notre sondage, sur les quatre jours cette année, on est à des chiffres équivalents à ceux de l'année dernière. En ce moment on travaille sur Noël. On veut un Noël traditionnel qui fasse venir les familles. On s'associe aux événements organisés par la Ville et on crée des animations autour. »* L'association échange également avec les commerçants des autres quartiers de Blois. Même si pour Stéphane Buret, il faut faire attention à ne pas trop fermer le centre-ville *« sinon les clients ne viennent plus »*.

S'adapter aux disponibilités des clients

D'autres pistes sont évoquées pour dynamiser le commerce de centre-ville : l'ouverture le dimanche en décembre par exemple. Ce qui implique de payer double ses salariés et de travailler sept jours sur sept pour certains chefs d'entreprise. *« Chacun fait comme il veut et comme il peut »*, précise Mélanie Breysacher.

Les commerçants pourraient aussi adapter leurs horaires, en ouvrant entre midi et deux par exemple, pour mieux répondre aux besoins des actifs qui profitent de leur pause déjeuner pour descendre en ville. Mélanie Breysacher a d'ailleurs retenu de la conférence que *« l'on n'a que 22 % des heures d'ouverture qui correspondent aux disponibilités des clients »*. Et que *« des flux financiers énormes circulent le dimanche alors que les gens sont chez eux devant un écran »*. Mais elle n'est pas pour autant persuadée que les clients vont venir faire les boutiques de prêt-à-porter ce jour-là.

Mélanie Breysacher estime qu'il faudra *« aussi peut-être revoir la date des soldes qui est très mal choisie. Fin juin c'est là où on commence à vendre notre marchandise. Les soldes devraient plutôt être fin juillet début août. »*

Deux heures de stationnement gratuites

Concernant le stationnement, Mélanie Breysacher ne mâche pas ses mots : *« Tant que les gens ne pourront pas se garer devant la boutique, on entendra parler du stationnement. »* Les chèques parking qui offrent deux heures de stationnement gratuites en parking souterrain sont disponibles *« chez tous les commerçants, qu'ils soient ou non adhérents à l'association »*. Sur l'axe Denis-Papin / Porte-Côté / Wilson, la zone bleue a été étendue à 200 places et la durée de stationnement gratuit est passée à 30 minutes. *« Quand les gens viennent en centre-ville, ils viennent souvent chercher quelque chose »* : leur gâteau chez Stéphane Buret, un livre commandé à la librairie Labbé, un vêtement retouché… *« Normalement vous devez toujours trouver une place rue Denis-Papin. Ça répond à une demande. »* Des mesures *« devenues indispensables. C'est un peu tard mais c'est une bonne idée »*, selon Stéphane Buret qui, en revanche, ne comprend pas pourquoi la Ville a rendu payantes *« les 250 places de parking sur le mail Pierre-Sudreau alors que le commerce ne va pas bien. Il faut aussi penser à nos employés qui ont besoin de se garer et qui n'ont pas de gros salaires. »*

Faire revenir les gens

Tout n'est pas rose, il y a des constats sans équivoque mais certains y croient encore. *« On a un beau marché le samedi mais ça ne suffit pas pour faire vivre les commerces toute la semaine »*, glisse Stéphane Buret. Tandis que Mélanie Breysacher s'interroge quant à l'avenir des grandes cellules vides qui ont été désertées par les grandes enseignes comme Bouchara, Marionnaud, Etam ou Jennyfer. La question semble plus épineuse. *« Quand on est un petit porteur de projet, c'est plus difficile »*, d'autant qu'à Blois, les loyers des cellules commerciales sont plutôt *« élevés »*.

Coline Do Couto résume : *« Les gens ont changé leur façon de consommer. C'est beaucoup plus raisonné, il y a moins d'impulsivité et on sent qu'il y a moins de budget. »* Tout comme Mélanie Breysacher qui insiste pour dire qu'aujourd'hui, *« la priorité c'est déjà de redonner envie aux gens de venir se balader en ville ; des deux côtés du pont. Juste qu'ils soient là, parce que quand c'est vide, c'est triste et ennuyeux. »*

Les commerçants attendent une prise de conscience collective de la part des consommateurs. *« Attention, si les gens ne viennent plus en centre-ville faire leurs achats, ça ne fonctionnera pas »* car finalement les leviers disponibles ne sont pas si nombreux.

Laurence RICHER



Christelle Moreau est installée rue Denis-Papin.

Laurence RICHER



Passion Beauté s'apprête à baisser le rideau.

Laurence RICHER

30 stickers de mangas à collecter gratuitement jusqu'au 22 novembre

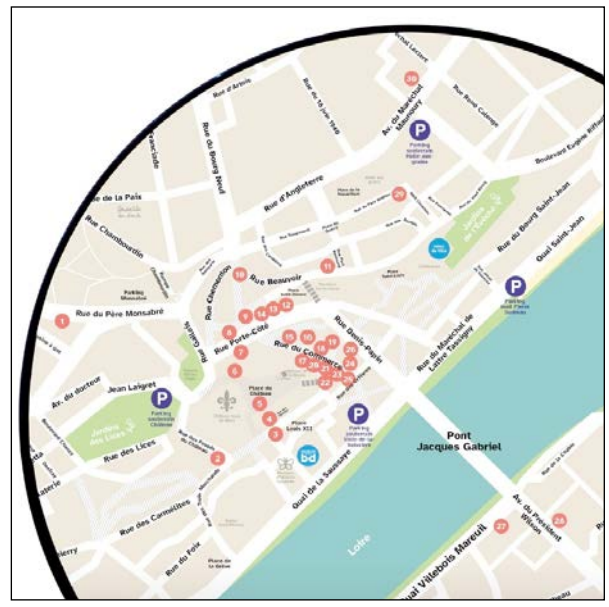
Vous avez jusqu'au 22 novembre pour retrouver les 30 stickers à collectionner répartis dans les 30 commerces du centre-ville de Blois partenaires de l'opération.

Du 17 octobre au 22 novembre, les héros de mangas s'invitent dans les commerces du centre-ville de Blois. La Ville, l'association bd BOUM, les éditions Kana et les Vitrines de Blois organisent L'Album de tes héros, une chasse aux stickers gratuite et sans obligation d'achat, destinée à attirer les habitants dans les boutiques.

Le principe : retrouver 30 stickers à collectionner, répartis dans 30 commerces partenaires, autour de cinq univers emblématiques : Goldorak, Albator, Capitaine Flam, Lupin et Saint Seiya. Les participants pourront retirer gratuitement l'un des 2.000 albums édités pour l'occasion à l'accueil de l'hôtel de ville jusqu'au vendredi 20 novembre ou à la Maison de la bd jusqu'au samedi 31 octobre et entamer leur chasse grâce à la carte qui se trouve à l'intérieur.

Au-delà du jeu, l'opération entend encourager la fréquentation du centre-ville et la découverte des commerces locaux. Elle s'inscrit dans une stratégie d'animation commerciale portée par la municipalité et les Vitrines de Blois, qui avaient déjà proposé une initiative similaire en 2021 autour de l'univers des Monstres de Stan Manoukian. En parallèle, Goldorak investira l'escalier Denis-Papin à travers un habillage imaginé par le dessinateur Denis Bajram.

LR



30 commerçants participent à l'opération.

Ville de Blois

Opération gratuite et sans obligation d'achat. Retrouver les commerçants participant sur www.blois.fr/info/2026/10/bdboum-albumdetesheros.

La fréquentation touristique également en baisse

Canicule, prix du carburant, baisse du pouvoir d'achat et instabilité internationale ont fortement pénalisé les activités touristiques cette année. Sur les sept premiers mois de 2026 et à partir des réponses fournies par les sites ayant répondu à l'enquête, l'Agence de développement touristique (ADT) avance que *« de janvier à fin juillet 2026, la fréquentation des principaux sites touristiques du Loir-et-Cher ayant répondu à l'enquête s'établit en repli de 12,1 % sur un an[1] »*. Les sites les plus touchés sont : le musée Matra automobile à Romorantin (-26,3 %), le château de Chambord (-15,5 %), le château de Talcy (-13,2 %), le château royal de Blois et son son et lumière (-9,7 %) et le Domaine de Chaumont-sur-Loire et son Festival international des jardins (-8,8 %).

Trois sites tirent leur épingle du jeu : la chocolaterie Max Vauché (+ 2,4 %), la Maison des vins de Cheverny (+ 2,6 %) et l'Atelier Saint-Michel (+ 4,2 %).

L'ADT invite tout de même à relativiser ces chiffres en les comparant aux périodes précédentes. La fréquentation étant en baisse de 8,1 % par rapport à 2024, de 7,1 % par rapport à 2019 et en augmentation de 2,1 % par rapport à 2018. *« Les trois principaux sites patrimoniaux du panel (Château Royal de Blois, Domaine national de Chambord et Domaine de Chaumont-sur-Loire) enregistrent des baisses comprises entre -8,8 % et -15,5 %, tout en demeurant proches de leur niveau de fréquentation de 2018 »*, précise l'ADT.

LR

1) Au niveau national la baisse est de 11 %.

Renaissance du Loir&Cher

5 rue Roland Garros - LAB2 - Bureau n°9, 41000 BLOIS

Société nouvelle Courrier français : SARL 99 ans - Cap. 100.000 € - 6 rue Pierre et Marie CURIE, 33520 BRUGES - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS BLOIS 596 520 528.

RÉDACTION · redaction41@larenaissance-41.com - 02 54 78 12 44
Directeur de la publication : Vincent David - **Rédacteur en chef :** Jean-Christophe Giret
Chef d'édition : Méryl Serthelon - **Journaliste :** Laurence Richer.

PUBLICITÉ · m.moreau@larenaissance-41.com - 06 61 65 04 50
Chargée des ventes : Martine Moreau.

ANNONCES LÉGALES · annonces.legales@alcregie.com - 05 56 44 72 24

ABONNEMENT - DIFFUSION · abonnementdiffusion@courrier-francais.fr - 05 24 07 39 63
Intégral 1 an (papier + internet) : 70 € / **Numérique 1 an :** 48 €. (prix T.T.C. au taux de 2,10 %)

IMPRIMERIE · La Nouvelle République : 232 avenue Grammont, 37000 TOURS.

CPPAP : 1127 C 81111 - **ISSN :** 0751-5146 - Dépôt légal à parution.

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.

Origine principale du papier France. Taux de fibres recyclées sup.ou égal à 50% Eutrophisation (pâte et papier) : Ptot moyen à 0.014 kg/tonne.

votre journal

PEFC 10-31-3409

BILLET

FIN DE PARTIE

En attendant une réévaluation possible dans de nombreuses années, voire à la fin du siècle car il faut des décennies pour que se décante vraiment une quelconque réalité historique, le bilan du double mandat présidentiel d'Emmanuel Macron s'annonce médiocre. Bien sûr, comme disait à juste raison Talleyrand, « tout ce qui est excessif est insignifiant ». Et affirmer que tout est à jeter des années Macron n'a pas de sens. Il n'empêche qu'on a beau réfléchir, le résultat visible est mauvais.

On pourrait évidemment parler de la situation économique et financière, tout en reconnaissant que le président sortant n'a fait qu'accélérer le mouvement d'enlisement, voire de désastre, qui arrive. Quarante ans de gabegie et d'aveuglement se concluent par un inventaire qui fait peur et dont on peut reprocher à Emmanuel Macron de l'avoir laissé filer après avoir promis monts et merveilles. Qui se souvient du surnom de Chirac : « Supermenteur » ? On ne peut que constater combien ce vocable peut convenir à la personnalité de celui qui a fait rêver en 2017 et tellement déçu depuis…

Il n'y a qu'à puiser dans l'actualité : ainsi l'explosion lycéenne, qui était une des grenades dégoupillées d'aujourd'hui. Quel que soit le degré de manipulation de ces jeunes par des pros de l'agit-prop, il y avait fort à parier qu'on retrouverait un jour des « Gilets jaunes » hurlant « On est des laissés pour compte », « On nous méprise », ce qui, avouons-le, n'est pas faux. Mais s'il faut choisir un domaine dans lequel Macron a failli, parlons des institutions. Là, non seulement le président sortant, Narcisse au petit pied, a démantibulé tous les corps intermédiaires pour se retrouver volontairement seul face à « son » peuple, mais il a cassé complètement la mécanique électorale.

Le petit génie, les yeux fixés sur son miroir, a dissous l'Assemblée nationale en 2024, a refusé de nommer un premier ministre issu du cartel arrivé en tête en se privant ainsi d'un fusible évident et il a continué à gouverner comme s'il avait la majorité. Ainsi se parachevait le mythe macronien du soleil autour duquel tournent les planètes. Mais n'est pas Louis XIV qui veut : le président, admiré en 2017 pour son bonapartisme de Pont d'Arcole, prenant le pays comme on enlève une place forte à la pointe de l'épée, est enseveli aujourd'hui sous les décombres. Pire, plus personne ne l'écoute puisque, de toute façon, il n'a jamais écouté personne.

Reste la catastrophe institutionnelle d'une République dont le fondateur avait, en 1958, une si haute idée et qui a parfaitement fonctionné pendant cinquante ans. Il est vrai que De Gaulle méprisait les nains politiques qui peuplaient son antichambre, ses gouvernements, le Parlement et les institutions. Mais le Général avait une autre stature que le banquier d'affaires arrogant et imbu de lui-même dont se termine en ces mois difficiles un double mandat qui est, à ce jour, sans doute le plus médiocre et probablement le plus dévastateur de la V^{ème}. Sauf si les historiens d'après-demain le réévaluent, ce qui n'est pas impossible. Malheureusement, à l'échelle d'une génération, les dégâts sont avérés.

Morose et dangereuse fin de partie pour le Petit prince de 2017. Et pour le pays…

Bernard VALETES

Coup de crayon



Octobre, et des chiffres pas si roses

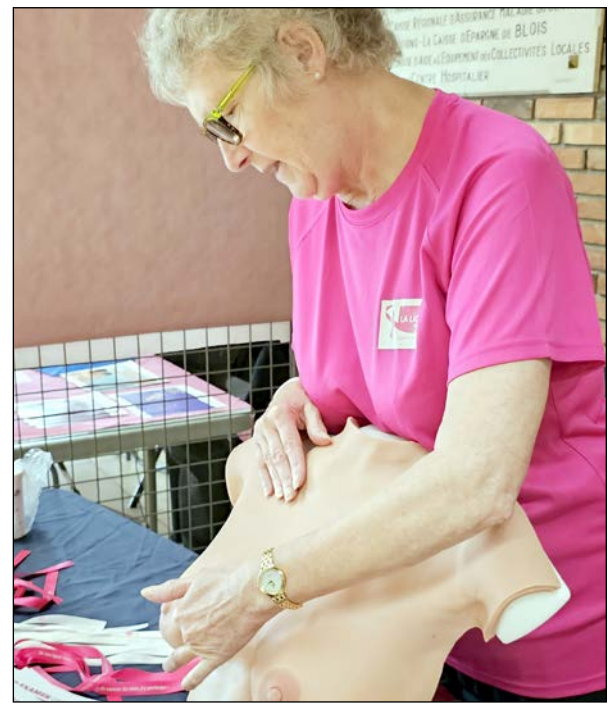
Tout le monde connaît Octobre rose, campagne de sensibilisation au dépistage et de récolte de fonds contre le cancer du sein. Pourtant, cela ne se traduit pas en passage à l'acte puisque moins d'une femme sur deux réalise sa mammographie. Comment l'expliquer ?

Octobre rose. Un mois de communication intense autour du cancer du sein pour sensibiliser les femmes au dépistage et récolter des fonds au profit de la recherche. Au fil des années, le message incitant les femmes à réaliser leur mammographie se noie au milieu des actions. On marche parce que habitué de la pratique, pour faire une « bonne action » ou parce qu'on est concerné, d'une manière ou d'une autre, par le cancer du sein. Si la campagne est importante, elle ne permet pas – ou plus – de convaincre les femmes.

Pour la période 2024-2025, la participation au dépistage organisé a baissé d'1,6 point en région Centre-Val de Loire par rapport à 2022-2023. À l'échelle régionale, c'est en Loir-et-Cher qu'elle baisse le plus avec -4,5 points et une participation de 48,1 % en 2024-2025.

« La baisse est nationale depuis une dizaine d'années. Il y a eu un pic de participation dans les années 2012 et depuis ça baisse. Dans le département, on sent bien que la baisse s'est accentuée », confirme le Dr Émilie Fetissof, médecin coordinateur au Centre régional de coordination des dépistages des cancers (CRCDC).

À cette époque, prendre un rendez-vous pour effectuer une mammographie n'était pas un problème, ni en termes de délais, ni en termes de soignants. Ce qui est devenu une vraie difficulté aujourd'hui. *« Il y a moins de radiologues et de manipulateurs radio. Les délais aussi ont tendance à s'allonger, il faut compter six à huit mois selon les cabinets*[1] *»*, poursuit le médecin. La fermeture de celui de La Chaussée-Saint-Victor en 2022 a aussi eu des conséquences sur la capacité à prendre en charge les patients. Toutefois, *« cela reste variable. L'arrivée d'un radiologue dans un cabinet peut complètement débloquer la situation ».*



L'autopalpation est le premier geste de prévention à réaliser dès le plus jeune âge.

Laurence RICHER

Prendre son rendez-vous et le garder

Karine Vaillant, chargée de prévention et santé publique au CRCDC, constate que de nombreuses femmes n'essaient plus de prendre rendez-vous face à cette difficulté. *« Elles disent que c'est trop compliqué et elles n'ont pas toutes une visibilité sur leur planning à plusieurs mois. »*

Mais pour le médecin, il est primordial de continuer d'essayer et d'appeler. *« Quand il n'y a pas de symptômes, dans le cadre du dépistage, la mammographie n'est pas à faire en urgence. Mieux vaut attendre quelques semaines ou quelques mois pour la faire que ne rien faire du tout. Ce délai n'entraîne pas de perte de chance, c'est important de prendre son rendez-vous et de le garder. »*

Et il n'y a pas besoin d'attendre l'invitation envoyée par l'Assurance maladie à toutes les femmes âgées de 50 à 74 ans pour cela. *« Elles peuvent anticiper, il ne faut pas que ce soit un frein de ne pas avoir le courrier entre les mains. »*

La démographie médicale générale actuelle est aussi l'une des explications aux chiffres. Il y a moins d'échanges entre patients et médecins généralistes. Ce sont donc moins d'occasions de parler des dépistages des cancers du sein, mais aussi colorectal, pour lequel les problématiques sont similaires. Car il faut se sentir concerné sans être malade, sans symptôme, c'est tout l'enjeu du diagnostic précoce rendu possible grâce au dépistage.

« Aller vers » au maximum

En Loir-et-Cher, il faut aussi prendre en compte la question des mobilités. Pour trouver des solutions, le CRCDC travaille avec les municipalités notamment ou pioche parmi les offres de transport déclinées sur le territoire. Les « journées frottis », les forums santé comme ceux qui se tiendront à Droué et à Lamotte-Beuvron en novembre sont des moyens d'aller au plus proche des populations.

Parmi elles, les plus vulnérables. *« Moins d'une femme sur deux se fait dépister. On sait qu'elles ne sont pas toutes en situation de vulnérabilité. Mais on doit communiquer différemment avec les personnes les plus éloignées du système de santé, qui s'occupent souvent de la santé de leur famille mais pas de la leur et qui, pour certaines, ne maîtrisent pas totalement la langue française écrite ou parlée »*, souligne le Dr Fetissof.

Surmonter l'anxiété

Peur et douleur ne sont pas à négliger dans les raisons expliquant le manque de passage à l'acte. La peur de la maladie d'abord. *« Mais s'il est pris tôt, le cancer du sein a 90 % de chances d'être guéri. Dans la majorité des cas, l'examen est normal et quand ce n'est pas le cas, cela ne veut pas non plus dire qu'il y a un cancer »*, martèle le médecin. Mais aussi celle de la douleur qui peut être un frein à y retourner. *« La compression du sein est nécessaire pour voir la glande mammaire et délivrer moins de rayons. La douleur est variable d'une femme à l'autre mais aussi d'une fois sur l'autre. Les patientes peuvent parler de leurs craintes au manipulateur radio pour que l'examen se passe au mieux »*, explique le médecin. Ou bien celle de la radiation. Là encore, le Dr Fetissof se veut rassurante : *« La radiation est effectuée dans une quantité très petite. Si on considère que la mammographie est réalisée tous les deux ans entre 50 et 74 ans comme c'est conseillé, cela fait 13 examens. Au total, la dose est égale à celle délivrée lors d'un scanner abdomino-pelvien. »*

Méryl SERTHELON

1) Au centre hospitalier de Blois, aux centres d'imagerie médicale de Saint-Gervais-la-Forêt, Noyers-sur-Cher, Romorantin et au centre de radiologie de Vendôme.

En chiffres

- En France en 2023, on a recensé plus de 61.000 nouveaux cas et plus de 12.500 décès ;
- 1 femme sur 8 est concernée au cours de sa vie ;
- En 2025, 991 cancers ont été détectés en région Centre-Val de Loire sur 112.809 mammographies réalisées ; en Loir-et-Cher, ce sont 117 cancers qui ont pu être décelés sur 14.265 mammographies effectuées.
- 80 % des cancers surviennent après 50 ans. C'est pourquoi le dépistage organisé permet de réaliser une mammographie tous les 2 ans entre 50 et 74 ans ;
- La mammographie consiste à effectuer 4 clichés et un examen clinique des seins, suivie de 2 lectures des clichés ;
- 4 % des cancers sont dépistés en seconde lecture. Pour toutes les femmes qui habitent dans le Loir-et-Cher, elle est effectuée au CRCDC à la polyclinique de La Chaussée-Saint-Victor ;
- Il faut environ 15 jours pour recevoir ses résultats chez soi ;
- Il est recommandé de consulter un professionnel de santé (médecin, sage-femme, gynécologue) une fois par an à partir de 25 ans.

Soutenir les agriculteurs avant tout

Un forum des solutions agricoles était organisé à la Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher le 29 septembre. Que ressort-il de ce premier rendez-vous ?

En organisant le premier forum des solutions agricoles à la Chambre d'agriculture le 29 septembre, le président Édouard Legras voulait dire aux agriculteurs du Loir-et-Cher que *« la Chambre est ouverte à tous, syndiqués ou non. On est en crise depuis 3 ans, on ne fera pas de miracle, on ne baissera pas le prix d'un tracteur et on n'augmentera pas le prix du blé mais en cas de problème économique et psychologique, on est là pour les soutenir. Je pense que cette journée leur a fait du bien. »*

Difficultés psychologiques

La cellule Réagir[1] témoigne aussi de la détresse de quelques agriculteurs du département. *« On a plus d'appels,* confirme le président en expliquant *qu'aux faibles revenus se mêle une fatigue physique et morale à la suite de l'été éprouvant qu'ils ont vécu. »*

La présence de 150 à 200 agriculteurs traduit *« le malaise dans nos campagnes »,* souligne le président satisfait d'avoir favorisé les échanges entre eux et la trentaine de banques, assurances, représentants de l'État qui avait fait le déplacement.

Mais *« l'État ne peut pas tout »,* rappelle Édouard Legras dans un contexte d'instabilité nationale, de crise géopolitique qui s'ajoutent à la crise climatique. *« On a eu un excès d'eau en février, notamment en Vallée du Cher où la rivière a débordé. Certains ont ressemé au printemps, c'est un vrai sujet qui nécessite de s'adapter ».* Et pour cela, le président de la Chambre n'y voit que des réponses collectives, notamment en ce qui concerne l'accès à l'eau. Mais il pense aussi au maintien de l'élevage ou à la production d'engrais aujourd'hui acheté.

Une collecte très hétérogène

Le Forum a aussi permis de faire un bilan climatique et de faire le point sur la situation des filières.

La collecte d'été en blé, orge, colza *« n'est pas catastrophique mais très hétérogène. Cela veut dire qu'elle est catastrophique pour certains, notamment au sud de la Loire, quand d'autres ont eu des bons rendements comme du côté d'Ouzouer-le-Marché. »* En cause, les semis de colza en août, l'invasion de punaise combinés au temps très sec. Alors que le colza est l'une des cultures les plus rentables pour les céréaliers, Édouard Legras annonce, au minimum, *« moins 30 à 40 %. On sait qu'on est à bout de souffle sur le blé, l'orge et le colza. Se diversifier au profit des fraises ou des asperges pourrait être une solution mais ça ne marche pas s'il n'y a pas d'eau. »*

Des filières plus exposées

Sans avoir encore les chiffres, la récolte de maïs et tournesol sur le point de se terminer est quant à elle *« mauvaise, voire très mauvaise et on sait qu'on redémarre mal 2027 »* avec des pertes pouvant atteindre les 70 % selon les secteurs.

Si la situation reste relativement maîtrisée pour les bovins (viande) et les ovins, une baisse de 5 % en moyenne est constatée sur la production des bovins lait. L'élevage de caprins est particulièrement exposé avec une baisse d'environ 30 % sur la production laitière depuis fin mai. Cet hiver, un déficit de stock de fourrage et une augmentation des prix sont à craindre. En volaille, la perte globale est d'environ 10 %.

Les productions spécialisées ont fortement été touchées : 70 à 100 % de pertes en cassis, 40 à 50 % pour les myrtilles et environ 30 % pour les framboises et les fraises ; 10 à 20 % de pertes sur les pommes selon les secteurs, plus de 50 % du feuillage des poires affecté ; jusqu'à 50 % de pertes en carottes et radis, de 50 à 100 % pour les courges et 70 % des parcelles de poireaux signalées en souffrance.

La viticulture n'a pas été épargnée avec un rendement moyen estimé à 30 hl/ha au lieu des 55 hl/ha attendus.

La future PAC négociée

À l'approche de l'élection présidentielle de 2027, *« notre rôle sera de mettre l'agriculture sur le haut de la pile ».* Mais avant cela, la négociation de la politique agricole commune (PAC) sera un vrai *« virage. Nous avons besoin de plus de protection qu'aujourd'hui. »*

La Chambre a aussi vocation à former les agriculteurs car *« il reste des trous dans la raquette »* en matière de gestion et commercialisation. *« Aujourd'hui, le métier de bureau est devenu prépondérant et l'agriculteur doit devenir chef d'entreprise pour s'en sortir. »* D'après des données collectées par la MSA, le revenu moyen est passé de 34.321€ en 2024 (revenu moyen 2023) à 17.781€ en 2025 (revenu moyen 2024), soit une baisse de 51,80 %.

Méryl SERTHELON

1) Soutien humain avec Passer le cap créé en 2019 (service de la Chambre) qui a accompagné 88 agriculteurs et soutien financier avec Aide agri créé en 2011 (modèle associatif).



Édouard Legras voulait témoigner le soutien de la Chambre aux agriculteurs du département.

Méryl SERTHELON

Sécheresse : plus d'1,5 millions d'euros débloqués

Dans le cadre du Plan climat, adaptation, sécheresse, incendies (Casi), l'État alloue 1.651.075 € au Loir-et-Cher pour soutenir les exploitations agricoles les plus touchées par la canicule et la sécheresse : arboriculture (pommes, poires, noix, noisettes, cerises, prunes, truffes, agrumes, châtaignes, vergers multifruits), cultures de printemps (tournesol, sorgho, soja, maïs, millet, pois chiches, lentilles, avoine de printemps, lin oléagineux de printemps, lupin doux de printemps, maïs doux, chanvre, orge de printemps), légumes de plein champ (carottes, navets, ail, concombres, cornichons, céleri, choux, fraises, melons, salades, tomates, radis, poireaux, oignons, échalotes, courges, igname, autres légumes), maraîchage, vignes, petits fruits rouges (cassis, framboises, groseilles, mûres, myrtilles), prairies permanentes et prairies temporaires uniquement pour les éleveurs herbivores.

Ce fonds d'urgence servira notamment au financement de l'approvisionnement en intrants (aliments pour animaux, fourrages, semences, plants, etc.). Afin d'engager les paiements le plus rapidement possible, la procédure en ligne pour déposer les dossiers est ouverte depuis le 1er octobre et jusqu'au 15 octobre. Le montant de l'aide dépendra du nombre de dossiers éligibles. Selon la Direction départementale des territoires, il devrait être proche de 3.000 € par bénéficiaire et de 7.000 € pour les exploitations touchées par les incendies.

Sont éligibles les exploitants répondant à la définition d'agriculteur actif de la Politique agricole commune (PAC), ceux dont les surfaces les plus touchées représentent plus de 60 % de leur surface agricole utile (ou utilisée), ceux fortement touchés par les incendies début juillet sur les secteurs de Châtillon-sur-Cher, Chémery et Fresnes.

Agenda 41 - Agri 2030 : accompagner les exploitations dans leurs transitions

À Maves, Alban Baccon bénéficie de l'accompagnement Agenda 41 - Agri 2030. Une visite était organisée le 30 septembre pour illustrer les actions prévues par ce programme.

Depuis trois ans, le Conseil départemental et la Chambre d'agriculture portent l'Agenda 41 - Agri 2030, un programme d'actions visant à accompagner l'agriculture du Loir-et-Cher dans ses transitions. Trois priorités ont été dégagées : l'attractivité, les transitions ainsi que l'énergie et le climat.

Ces derniers mois, 15 exploitations ont bénéficié d'un accompagnement pour réduire leur empreinte carbone. Parmi elles, celle d'Alban Baccon, agriculteur à Maves. Le jeune homme a repris la ferme familiale en 2018. Sur 290 ha de terres argilo-calcaires superficielles et de limons argileux de Beauce, on recense un atelier grandes cultures, un atelier culture potagère porte-graine (carottes, haricots) et des pommes de terre. En 2023, il a également créé un atelier de production de semences de fleurs puis installé une centrale photovoltaïque en toiture l'année suivante.

Bilan et perspectives

Pour continuer à se diversifier, il a rejoint le programme proposé par l'Agenda 41 - Agri 2030. Financé par le Conseil départemental, le bilan carbone réalisé sur place pour les années 2023, 2024 et 2025 a révélé des émissions de 654,71 tonnes équivalent CO2 par an, soit 3,28 tonnes équivalent CO2 par hectare et par an, et un stockage de carbone dans les sols équivalent à 79,53 t de CO2 par an, soit 0,4 par ha. Un chiffre de stockage bon, avec de meilleures capacités que ceux en Sologne par exemple.

Le bilan du gaz à effet de serre était de 575,18 tonnes équivalent CO2 par an, soit 2,88 tonnes équivalent CO2 par ha et par an. Derrière ces chiffres, *« l'idée de la démarche était de faire une sorte de photo de la ferme avant de changer quoi que ce soit. Je ne voulais pas changer toutes mes pratiques, ni aller vers d'autres engrais et surtout ne pas mettre en péril les résultats »,* a résumé l'agriculteur qui s'engage aussi financièrement.

Réalisé en partenariat avec la Chambre d'agriculture, l'accompagnement vise à élaborer le plan de transitions. *« Malgré le contexte actuel, l'Agenda permet de se projeter »,* soulignait Arnaud Bessé. Une formation d'un peu plus de trois jours est également mise en place.



Alban Baccon est accompagné depuis quelques mois.

Méryl SERTHELON

Miser sur les couverts

Pour Alban, le bilan a conforté sa décision de mettre plus de couverts et de voir ce que cela pouvait apporter. *« Ma première réflexion a été de restaurer la fertilité et la vie des sols en constatant leur appauvrissement. L'objectif est de maintenir une couverture des sols la plus longue possible, notamment jusqu'à la sortie de l'hiver ».* Pour cela, il comptait mettre en place des couverts végétaux en faisant travailler les plantes plutôt que les outils. Mais il n'a pas pu réaliser les semences prévues en août, faute de pluie. *« Le changement des pratiques est bien sur le papier mais la mise en place est aléatoire en fonction de la météo. »*

Ici, comme dans de nombreuses exploitations, l'accès à l'eau est un *« facteur clé de l'exploitation »* et permettrait de mettre en place de nouvelles cultures.

Autre perspective intéressante, l'exploitation des légumineuses, dont l'intérêt est freiné par la faible rémunération. Pourtant, elles permettent aussi de fixer l'azote atmosphérique et présentent donc un intérêt dans la mise en place des couverts. À condition d'avoir des débouchés sécurisés et des prix de vente garantis, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

Finalement, *« les couverts végétaux apparaissent comme le seul levier aujourd'hui. Mais si on a quatre années comme celle-là, on n'a plus vraiment de levier »,* confie-t-il.

Pendant trois à cinq ans selon les résultats obtenus, Alban sera suivi dans le cadre de l'Agenda à raison d'un rendez-vous annuel. Pendant trois ans, Alban a aussi choisi d'essayer de produire de la luzerne.

Méryl SERTHELON



Scènes de crimes : Guillaume fait parler les traces

À 31 ans, Guillaume est technicien en identification criminelle. Il intervient en première ligne des affaires qui ébranlent le département. Son rôle ? Faire parler les traces pour comprendre ce qu'il s'est passé.

En Loir-et-Cher, la cellule d'identification criminelle[1] est composée de 4 hommes dont Guillaume, arrivé à Blois il y a un an et demi.

Le jeune homme originaire de Vendée a toujours voulu être gendarme. Fasciné par le prestige du défilé du 14 juillet, passionné d'équitation, il se destinait à devenir cavalier au sein de la Garde républicaine où il a même fait son stage de 3e.

Puis Guillaume a entamé des études de droit et de sciences criminelles en parallèle d'une formation de réserviste. *« J'ai passé le Capeg[2] pour devenir cavalier professionnel au sein de la Gendarmerie »* mais rapidement il se rend compte qu'il ne veut pas faire de l'équitation son métier. Après avoir passé le concours, il a rejoint la brigade d'Herbault en 2020 où il a passé plus de 4 ans. Sur le terrain, certaines interventions lui rappellent ses études *« autour de l'ADN, des empreintes digitales, de la médecine légale »*. Alors lorsqu'il y a eu un appel à volontaires pour rejoindre l'identification criminelle, Guillaume ne *« voulait pas regretter »*. Il a passé la qualification d'Officier de police judiciaire (OPJ), condition sine qua non pour devenir technicien d'identification criminelle puis il a suivi une formation entre septembre 2024 et janvier 2025, date de son affectation à la cellule de Blois.

« Je voulais aller plus loin dans les enquêtes. C'est aussi la partie technique qui m'intéressait, être sur de plus grosses affaires et traiter d'autres choses. » Aujourd'hui, le panel d'interventions est très large : découverte de cadavre, meurtre ou tentative, noyade suspecte, accident de la route important, incendie d'origine suspecte, cambriolage au lourd préjudice, agression sexuelle, vol de véhicule, usage d'arme. Mais l'objectif reste le même : *« La recherche de la preuve scientifique »*.

Chercher des preuves

Guillaume et ses collègues se déplacent dans tout le département (hors zone police de Blois et Vendôme) parfois même en renfort dans les départements voisins. *« Cela représente environ 150 à 180 affaires par an »*, précise-t-il. La plupart du temps, le technicien se déplace seul. Sur place, avec son œil d'enquêteur, il se met *« à la place de l'auteur pour comprendre son cheminement »*.

Une fois équipé et la *« scène d'infraction »* vidée, Guillaume commence par évaluer l'ampleur des événements. *« On fait des photos, on voit si on a besoin de renfort et on découpe la ou les scènes pour passer tout ce qui est visible au peigne fin »*. Pas question de retourner les lieux, *« ce sera le rôle des enquêteurs en cas de perquisition. Nous, on est là pour faire des constatations, on fait des prélèvements, des analyses, on récupère des scellés et pour ça on peut être amené à retourner sur place plusieurs fois. »* En moyenne, Guillaume passe 4 à 5 heures sur les lieux.

Ensuite, en lien avec les enquêteurs, c'est le temps des analyses. Certaines sont réalisées dans le laboratoire du groupement de Blois, d'autres sont envoyées dans des services plus spécifiques dont l'IRCGN (Institut de recherche criminelle de la Gendarmerie nationale) à Cergy. *« Pour un fait constaté, il faut parfois compter plusieurs jours de rédaction. »* Les techniciens peuvent aussi avoir recours à la modélisation 3D ou à l'ébauche de croquis. Le tout dans un délai maximum de 4 mois pour rendre la partie scientifique du rapport qui sera joint à la procédure en cours.

À l'issue, quand *« une trace matche, c'est réjouissant parce que c'est beaucoup de travail sur le terrain »*.



Guillaume voulait être gendarme depuis qu'il était enfant.

Méryl SERTHELON

Faire abstraction de ses émotions

Mais peu choisissent la même voie que Guillaume. *« On peine à recruter. Certains sont rebutés par les cadavres et les autopsies, ce que je comprends. »* Lui parvient à se détacher. *« C'est évident qu'on est plongé dans l'univers de la famille, on voit les photos, les jouets mais on se détache de ses émotions pour être dans la recherche de tous les éléments scientifiques qui ont conduit à la mort de la personne, pour confirmer ou écarter l'intervention d'un tiers. On ne parle pas aux familles, cela arrive seulement qu'on leur explique ce qu'on va faire quand on arrive sur une scène. »*

Travailler en doublon les premiers mois, la préparation théorique, décompresser et en parler avec les collègues ou encore le sport permettent de supporter le quotidien mais Guillaume sait que le « cadavre de trop » peut arriver sans prévenir. *« Je me souviens de tous les corps et de toutes les affaires auxquelles ils sont liés mais je n'ai pas de vision, je ne fais pas de cauchemar, je ne ressasse pas. »*

Un quotidien indescriptible

Et puis il y a le regard des autres, celui de la famille d'abord. *« Quand j'ai dit à ma mère que je voulais être gendarme elle a eu peur. Aujourd'hui, ils ne veulent pas savoir, comme beaucoup de gens à qui on ne peut dire que ce qui est socialement acceptable. »*

Friand des séries et films policiers, il les regarde d'un œil critique. *« C'est bien de s'ouvrir un peu, je suis content de présenter la technicité de ce métier assez mystérieux et autour duquel l'imaginaire collectif est très important. Mais on montre trop de choses à la TV et cela induit un temps de retard sur les auteurs. Pour moi, le crime parfait n'existe pas mais je pense qu'il faut en dévoiler le moins possible. »*

Malgré tout, Guillaume aime partager sa passion et espère susciter des vocations. Une vocation exigeante qui nécessite de supporter la pression, les permanences et de ne jamais vraiment couper. Un métier finalement difficilement descriptible car *« tant qu'on ne le vit pas, on ne sait pas »*.

Méryl SERTHELON

1) La cellule d'identification criminelle fait partie de la brigade départementale de renseignements et d'investigations judiciaires (BDRIJ).

2) Certificat d'aptitude à la pratique équestre en Gendarmerie.

ONZAIN CONTRÔLE TECHNIQUE
M. MAUPOU
AUTO SECURITE
www.autosecurite.com


☎ 02 54 33 72 72
Z.I de la Gare
41 150 ONZAIN

Où trouver
LA RENAISSANCE DU LOIR-ET-CHER ?
Rendez-vous sur :
LARENAISSANCEDULOIRETCHER.FR
Pour trouver le point de vente le plus proche de chez vous !
La Renaissance du Loir&Cher
POUR LES LOCAVORES DE L'INFO

Challenge Plas'Ma Team : l'EFS mise sur le collectif pour encourager les dons

Jusqu'au 28 novembre, l'Établissement français du sang de Blois organise la première édition du Plas'Ma Team avec pour objectif de collecter 3.500 dons cette année.

Certes, ça dure plus longtemps et on ne peut donner son plasma qu'à la Maison du don à Blois, mais c'est tellement important que l'Établissement français du sang (EFS) met en place jusqu'au 28 novembre, son premier challenge Plas'Ma Team.

« L'objectif est d'encourager le don de plasma et d'attirer de nouveaux donneurs », entame Stéphan Paumier, recruté en avril dernier *« dans le cadre de l'Ambition plasma »*. Une mission nationale qui ambitionne de dépasser un million de dons chaque année d'ici 2028 en réponse à *« un enjeu de souveraineté sanitaire »*. 65 % du plasma consommé en France est actuellement acheté aux États-Unis. Dans un contexte géopolitique complexe, *« il y a une volonté des pouvoirs publics de passer de 65 à 5 % de dépendance »*.

L'opération invite ainsi les donneurs à constituer des équipes. *« On a remarqué qu'entre amis ou entre collègues, passer à l'acte se fait beaucoup plus facilement. Le but, c'est qu'ils viennent ensemble, sur le temps de travail si l'employeur l'autorise. On a des employeurs qui sont assez impliqués, ça fait partie de la démarche RSE*[1]*. »* Et à s'inscrire pour participer au challenge[2] : *« un don de plasma égale un point pour l'équipe »*, explique Stéphan Paumier.

Pourquoi en a-t-on besoin ?

Précisons tout d'abord que donner son plasma n'empêche pas de donner son sang. *« Le plasma, c'est la partie liquide du sang dans laquelle les cellules sanguines sont en suspension »*, explique Stéphan Paumier. Avec le plasma, on fabrique des médicaments pour des personnes atteintes de déficits immunitaires et de certaines maladies auto-immunes. Il permet aussi de proposer des traitements à des personnes atteintes d'un cancer ou de certaines maladies chroniques graves. Enfin, le plasma peut être directement utilisé en transfusion. Le plasma se conserve aussi plus longtemps que le sang puisqu'il peut être congelé alors que le sang ne peut pas être conservé plus de 40 jours.

Un don plus long mais moins fatigant

En revanche, contrairement aux collectes de sang qui sont organisées à travers tout le département, celles de plasma ne peuvent avoir lieu qu'à Blois car elles mobilisent *« des machines très fragiles et très coûteuses qu'on ne peut pas emporter en collectes extérieures »*. Le don de plasma demande également un peu plus de temps ; comptez environ une heure trente contre une heure pour un don du sang classique. *« La machine prélève le sang, le filtre et renvoie les plaquettes, les globules blancs et les globules rouges. Ça permet de collecter trois fois plus de plasma que lors d'un don classique »* et c'est *« aussi normalement moins fatigant »*. Isabelle, qui donne son plasma depuis plus de 30 ans, confirme : *« Je n'ai jamais eu aucun souci. Ce n'est pas le don qui affaiblit, c'est ce qu'on ne fait pas bien à côté, l'alimentation et l'hydratation. »*



Les machines servant à collecter le plasma ne peuvent pas être déplacées.

Laurence RICHER

Comment donner son plasma ?

Pour donner, il faut être âgé de 18 à 65 ans et peser au moins 50 kg. Le don est anonyme, gratuit et il peut être renouvelé tous les 15 jours, contrairement au don du sang qui est limité à six dons par an pour une femme et huit pour un homme. On peut aussi donner à la fois son sang et son plasma en respectant les délais entre chaque don. Prendre rendez-vous sur Internet est impératif[3]. Sur place, que ce soit pour un don de sang ou de plasma, tout commence par un entretien préalable qui permet de s'assurer que la personne *« peut donner en toute sécurité »*. Après le don, une collation est servie aux donneurs qui sont invités à rester sur place une vingtaine de minutes avant de repartir et de reprendre leur activité. *« On a une réelle volonté d'améliorer le confort du donneur »*, insiste Stéphan Paumier.

Le plan, *« qui ne doit pas conduire à réduire le nombre de dons du sang »*, repose sur l'achat de nouvelles machines à plasma, l'ouverture de nouveaux créneaux, voire de Maisons du don supplémentaires qui permettront d'accueillir les nouveaux donneurs. *« La Maison du don de Blois est ouverte le samedi matin. Elle devrait bientôt ouvrir aussi le samedi après-midi. »*

Pour tenir les objectifs, l'Établissement français du sang devra recruter du personnel, essentiellement des infirmières, un point qui pour l'instant reste compliqué.

Laurence RICHER

1) RSE : Responsabilité sociétale des entreprises.

2) En envoyant un mail à stephan.paumier@efs.sante.fr.

3) https://dondesang.efs.sante.fr/centre-pays-de-la-loire/maison-du-don-de-blois.

Au niveau régional, le stock de sang est de 7.500 poches alors qu'il en faudrait 9.000.

7 jours pour mieux comprendre le deuil

Comment traverser le deuil sans rester seul face à l'absence : vingt-deux experts apporteront leur témoignage en ligne du 25 au 31 octobre lors d'un sommet gratuit qui s'adresse tant aux personnes endeuillées qu'à leurs proches. Un évènement organisé par la Blésoise Laetitia Gauthier Plisson.

Confrontée au deuil au quotidien depuis qu'elle exerce le métier de mosaïste spécialisée dans l'art funéraire, la Blésoise Laetitia Gauthier Plisson s'est formée pour accompagner la fin de vie et les personnes affectées par la perte d'un être cher. Avec Sofia Bataille, elle anime également des temps de rencontre à Blois.

À cette époque charnière de l'année où les jours raccourcissent et où l'approche de la Toussaint rappelle à chacun ceux qui sont partis, Laetitia propose de *« parler du deuil autrement »* grâce aux témoignages de professionnels de santé, d'accompagnants, d'auteurs, de journalistes, d'acteurs du funéraire et de personnes directement concernées.

« Comprendre ne fait pas disparaître l'absence. Mais cela peut rendre le chemin un peu moins solitaire. » C'est de cette façon que la Blésoise présente l'événement qui aura lieu en ligne du 25 au 31 octobre.

« Vingt-deux voix viendront éclairer le deuil sous différents angles » et chaque participant sera libre de choisir *« les interventions qui lui parlent et de laisser de côté ce qui ne lui correspond pas »*.

En ligne et gratuit

Cette première édition du sommet Traverser le deuil sera accessible gratuitement à tous sur inscription. Les interviews réalisées par Laetitia seront diffusées en ligne. *« Les vidéos préenregistrées, d'une durée de trente à quarante minutes, seront diffusées par journée et accessibles à partir de 7 heures ; elles le resteront pendant quarante-huit heures. »* Les participants pourront interagir en commentaire. *« Mon travail va consister à répondre et orienter les participants. Certains experts pourront répondre aussi aux questions qui les concernent. »*

Des spécialistes reconnus

Parmi les intervenants, Laetitia présente Christophe Fauré, médecin psychiatre, psychothérapeute et auteur, spécialiste du deuil, *« qui est un incontournable et qui a écrit* Vivre le deuil au jour le jour *»* ; Alain de Broca, neuropédiatre, docteur en philosophie, spécialiste du deuil et des soins palliatifs pédiatriques, *« qui a beaucoup travaillé sur la mort subite du nourrisson »* ; Guy Cordier, pédopsychiatre, spécialiste du deuil chez l'enfant et l'adolescent, *« qui parle du deuil chez l'enfant »* ; ou encore Amanda Castello, auteure, formatrice et accompagnante du deuil et de la fin de vie, *« qui a écrit* Le second souffle *et qui parle du deuil chez les adolescents »*.

De nombreux thèmes seront abordés : la fin de vie et le deuil blanc, la solitude et la culpabilité, quand la mort arrive sans prévenir, apprivoiser le manque et la transformation, comment parler de la mort aux enfants, le deuil périnatal et même le deuil animalier. *« On aborde aussi par exemple le deuil en entreprise. Quand un collègue a perdu un parent, un enfant, un bébé, c'est une bonne chose de savoir ce qu'il vit pour savoir comment réagir et l'accompagner. »* Le programme détaillé sera communiqué à l'inscription.

Lever les tabous

Tous tenteront *« de lever les tabous »* liés pour la plupart à l'éducation reçue. *« Si on parle du deuil, ça permet de mieux aborder les choses et d'ouvrir le dialogue au sein de la famille. Le deuil n'est pas une maladie, mais ne pas en parler et le vivre tout seul peut fragiliser et affecter la santé mentale. Le deuil touche beaucoup de personnes qui se retrouvent seules. L'objectif de ce sommet, c'est aussi un peu de briser la solitude. Les intervenants entrent chez les personnes ; elles ont juste à allumer leur ordinateur ou le mettre sur leur télé. »* L'idée est également *« de proposer des ressources »* tant aux personnes endeuillées qu'à leurs proches.

« Pour ceux qui voudront regarder les interventions plus tard, profiter de ressources complémentaires et d'un accompagnement privilégié, un pack sera accessible pour ceux qui le souhaitent », ajoute Lætitia.

Laurence RICHER

Pour s'inscrire : https://sommet.laetitiagauthier.com. Contact : contact@laetitiagauthier.com.



En tant que mosaïste funéraire, Laetitia Gauthier est confrontée au deuil.

Laurence RICHER

Cinq siècles de banquets royaux à Chambord

Du banquet fastueux de François Ier à l'élégance du dîner avec Lady Diana, le château de Chambord dévoile cinq siècles d'histoire à travers ses festins légendaires. Une exposition hors du commun où près de 900 objets, dont 180 pièces d'orfèvrerie recréées en 3D, ressuscitent l'art de recevoir des rois.



Le service à thé de Marie Leszczynska.

Emmanuelle VIORA (clp)



La robe de Lady Di, prêtée par le Musée de la mode de Santiago au Chili.

Emmanuelle VIORA (clp)



Le repas sous Louis XIV sous la magnifique voûte à caissons des symboles royaux de François Ier.

Laurence RICHER

Les repas ont toujours eu une place prépondérante dans les relations sociales, permettant ainsi de montrer son statut social, son pouvoir ou sa fortune afin de valoriser ou d'impressionner ses invités. Selon Pierre Dubreuil, directeur général du Domaine de Chambord, le château vit *« un événement rare avec des grands moyens »* grâce à l'exposition *Festins de Chambord* qui rassemble près de 900 pièces. Ainsi, jusqu'au 24 janvier et après un *« travail de près de trois ans sur le sujet de la gastronomie »*, précise Virginie Berdal, chargée de recherches et de projets scientifiques au Domaine national de Chambord et co-commissaire[1] de l'exposition, le château s'est mis à l'heure des repas – repas de gala ou moment plus intime – dans le cadre d'un projet scientifique.

Plus de 180 pièces d'orfèvrerie recréées

L'exposition, placée sous le double commissariat du Domaine national de Chambord et de l'Institut européen d'histoire et des cultures de l'alimentation (IEHCA), occupe les bras de la croix du 2e étage du château, sous la magnifique voûte à caissons des symboles royaux de François Ier. Un important travail de recherches historiques a été effectué concernant la vaisselle, les décors et arts de la table, la musique, les odeurs, les recettes et même le pliage des serviettes. À la suite d'une accumulation de connaissances et de gestes, et grâce à la modélisation et à une imprimante 3D, plus de 180 pièces d'orfèvrerie ont été recréées, au plus près de la réalité historique.

Quatre bras de croix, quatre festins

Ainsi du XVIe au XXe siècle, quatre reconstitutions de festins évoquent quatre récits emblématiques de l'histoire de France sur près de cinq siècles, qui ne sont pas seulement des odes à la gastronomie, mais aussi des moments de diplomatie et des témoignages des usages sociaux et du pouvoir. L'exposition commence par la reconstitution d'un repas que François Ier aurait pu offrir à l'empereur Charles Quint en 1539, lors de son voyage de plusieurs mois dans le royaume de France. Ce souper, qui n'est pas documenté, est le reflet de la victoire symbolique de la construction de Chambord par François Ier, par rapport aux défaites militaires du roi français.

Tables et reconstitutions historiques

Dans le second bras de croix, c'est un dîner (déjeuner de l'époque) pour 30 convives offert à l'occasion du dernier séjour du Roi-Soleil à Chambord qui est reconstitué. Un repas pris en septembre 1685 lors d'un jour maigre. Les entrées étaient préparées à base de poissons, de fruits de mer, de légumes et de fruits représentés ici par des aliments factices en résine. À défaut d'avoir des archives des menus des repas royaux ou de la vaisselle, ce sont des représentations qui ont permis de recréer de nombreuses pièces d'orfèvrerie, les plus fidèles possibles à la réalité historique en utilisant des techniques modernes. Autour d'un surtout de table, sont disposés les potages et les entrées, avec des poissons d'étang ou de mer, de la soupe d'anguilles, des cuisses de grenouilles et même du ragoût de tortue de mer, représentés de manière très réaliste. Le pliage des serviettes a nécessité à lui seul *« cinq heures de travail »*, précise Virginie Berdal.

Au XVIIIe siècle, le maréchal de Saxe vit comme un prince à Chambord, en logeant dans les appartements de Louis XIV. Il installe dans le château une vraie salle à manger, ainsi qu'un théâtre, et aime offrir à ses invités des boissons exotiques, comme le café, le thé ou le chocolat, en lien avec le commerce triangulaire. Ici, la scène représentée expose une vingtaine de pièces d'un nécessaire à thé et chocolat, offert par le roi de Pologne à sa fille, la reine Marie Leszczynska, épouse de Louis XV, habituellement conservé au Musée national des châteaux de Versailles et de Trianon.

La princesse Diana a dîné là en 1988

La dernière table est celle du repas de gala organisé lors de la visite du prince Charles et de la princesse Diana en France en 1988, en présence de Jack Lang et de nombreuses personnalités. Celui-ci est très documenté par les journaux et les photographies, avec un rôle diplomatique important. Sa reconstitution a été un vrai défi avec la présence de tapis, de verres de Baccarat et de la vaisselle de l'Élysée, ainsi que les robes que portaient Diana et Caroline de Monaco ce soir-là.

Des enregistrements des témoins de l'époque plongent les visiteurs dans l'ambiance de cette journée : Bernard Robin, restaurateur à Bracieux, et Christian Mary, alors commissaire à l'aménagement du Domaine de Chambord, n'ont rien oublié de cet événement.

Enfin, il ne faut pas oublier une salle intermédiaire avec l'évocation de la carpe à la Chambord, une recette de poisson avec une sauce au vin rouge, mise au menu par le chef blésois Christophe Hay. Les visiteurs pourront aussi y découvrir des photos, des menus, de la vaisselle, et même des objets et restes alimentaires trouvés lors de fouilles dans les fosses d'aisance qui apportent de précieuses informations sur le sujet. Cette découverte gastronomique peut également être prolongée avec la visite des carrés potagers ouverts depuis cette année aux visiteurs.

Emmanuelle VIORA (clp)

1) Loïc Bienassis, chargé de mission scientifique à l'Institut européen d'histoire et des cultures de l'Alimentation (Université de Tours), est le second commissaire de cette exposition.

Toutes les informations sur www.chambord.org/fr.



La table de François Ier.

Emmanuelle VIORA (clp)



À partir de sources historiques, 183 pièces d'orfèvrerie ont été recréées grâce aux techniques de modélisation et impression 3D.

Laurence RICHER

La région et le département en bref

• **3.092 euros !** Dans le cadre du 41e Macadam, la Ville de Blois a remis le 14 octobre à l'association Telmah (Tendez la main au handisport) un chèque de 3.092 euros. Cette somme récoltée est le fruit des inscriptions des adultes ayant participé à la course le 7 juin dernier. Le don va permettre de financer le GEM En Avant 41 dans le cadre de différents ateliers sportifs pour des adultes traumatisés crâniens ou cérébro-lésés de tout le département.

• **Énergie** : Blais'Watt, le collectif citoyen pour les énergies renouvelables du Blaisois, inaugurait à Cheverny, le 16 octobre, sa centrale photovoltaïque citoyenne installée sur le toit des ateliers municipaux de la commune. Le projet fut mené par l'équipe municipale. Avec une production annuelle attendue de 30.000 kWh, elle permettra de répondre à la consommation de 7 familles de 4 personnes (hors chauffage). Précisons que Blais'Watt est une association créée à Blois en 2019 par un collectif citoyen engagé dans la transition énergétique. Il a réussi à installer quatre centrales photovoltaïques (Cormeray, Saint-Lubin-en-Vergonnois, Blois et Cheverny).

• **Sclérose en plaques** : APF Handicap organise à Blois son École de la SEP au cours de quatre matinées destinées aux personnes diagnostiquées d'une sclérose en plaques et à leurs proches. Les rencontres auront lieu de 9h30 à 13h les samedis 24 octobre (Se projeter vers l'avenir), 7 novembre (SEP et avancées thérapeutiques), 28 novembre (Bouger et prendre soin de soi) et 5 décembre (Ma SEP qui ne se voit pas) à l'hôtel Ibis Styles centre gare, avenue Gambetta à Blois. Contact et inscription préalable au 02.54.43.04.05.

• **Ami des aînés** : engagé depuis de nombreuses années dans une dynamique d'amélioration des politiques en faveur des aînés, le Département de Loir-et-Cher a pour ambition de devenir le premier de la région Centre-Val de Loire à être labellisé « Ami des aînés ». Une démarche, qui permettra, à partir du témoignage de seniors du département autour de cinq thématiques, d'adapter l'ensemble du territoire aux réalités du terrain. Un questionnaire est disponible jusqu'au 18 décembre sur departement41.fr ainsi qu'en version papier dans de nombreux lieux d'accueil du département.

• **Balade nocturne :** à l'occasion des vacances de la Toussaint, profitez de soirées « balade nocturne aux chandelles » programmées les 17, 24 et 31 octobre au château royal d'Amboise. Bougies et chandelles remplaceront l'éclairage traditionnel ; feu de cheminée dans la grande salle. Déambulation libre. Entrée dans le château à 18h30, 19h, 19h30, 20h (fin de la soirée à 21h). Tarifs : 15,50 € adulte, 13,50 € étudiant, 7,50 € enfant. Réservations sur www.chateau-amboise.com.

• **Soupçons :** le 3 août dernier, Anticor 41 a adressé au procureur de la République de Blois, un signalement visant Jean-François Marinier, maire de Monthou-sur-Cher et vice-président de la Communauté de communes du Val de Cher-Controis. L'association soupçonne l'élu de s'être rendu coupable de prises illégales d'intérêts en participant à des décisions accordant des aides financières à l'entreprise Sarl Ideal Clim dirigée par son fils. Des faits qui remontent à 2020 où l'élu ne se serait pas déporté lors de la délibération aboutissant à une adoption du versement de cette aide. À cela s'ajouterait un lien d'affaire, tous deux sont associés depuis 2023 au sein de la SCI MJF Immo. La Justice doit déterminer si les faits constituent une infraction.



Un échographe a été remis à l'hôpital de Blois début octobre.

Richard Vernéjols

• **Santé** : le 6 octobre, un échographe Minday a été inauguré dans les services Gastroentérologie, Maladies du foie et Cancérologie digestive de l'hôpital de Blois. Cet appareil, d'un coût de 23.000 €, a été financé grâce au Rotary club Blois Sologne (18.000 €) et à l'association Les sapins de l'espoir de Nogent-le-Rotrou (5.000 €) qui a pour but de financer du matériel pour les hôpitaux de la région et ainsi accélérer la recherche contre les différentes formes de cancer.

• **Le Salon qui bouge** : Stéphanie Boireau, fondatrice du Salon qui bouge à Blois, a été récompensée lors du concours de France Active, dans la catégorie écologie.

• **Romorantin** : jusqu'au 25 octobre, l'Association romorantinaise des commerçants et artisans (Arca) organise un jeu concours pour dynamiser le bassin de vie et mettre en valeur les commerçants et artisans locaux. Pour emporter la vitrine, il faudra estimer son contenu au 58 rue Georges-Clemenceau en centre-ville de Romorantin. Règlement sur www.commerces-romorantin.com

MOB

Votre *Renaissance du Loir-et-Cher*
EST-ELLE RICHE COMME CRÉSUS ?



NON ! ELLE TIENT AUSSI GRÂCE À VOTRE SOUTIEN.

JE SOUTIENS MON JOURNAL EN FAISANT UN DON
sur dons.presseetpluralisme.fr

66 % de votre don déductible de vos impôts (dans la limite de 20 % de votre revenu imposable). Un don de 100 € ne vous coûtera que 34 €.

Reçu fiscal envoyé automatiquement.

Renaissance du Loir&Cher
Presse & Pluralisme

COUP DE ♥ LIVRES COUP DE CŒUR DE LA SEMAINE



CE QUI NOUS UNIT

Françoise Bourdin

RÉCAMIER

À Versailles, dans sa belle maison qu'elle partage désormais avec son second mari, Agathe tente de maintenir l'équilibre délicat d'une famille recomposée. Entre ses trois grands enfants — Laurent, Juliette et David —, la petite dernière, Roxane, et Hubert, son mari, chacun cherche sa place, son rôle, son espace vital. Mais l'harmonie familiale est fragile. Hubert, chirurgien talentueux autant qu'autoritaire, supporte mal que le clan formé par Agathe et ses enfants lui résiste. Laurent, également chirurgien, étouffe sous l'influence de ce beau-père qu'il n'a jamais tout à fait accepté. Juliette se bat pour lancer son cabinet de kinésithérapie malgré les difficultés. David, encore en quête de lui-même, oscille entre doutes professionnels et amours chaotiques. Et Roxane, trop protégée par ses parents, grandit en observant, sans toujours les comprendre, les tensions qui secouent la maison.
À cette famille déjà complexe s'ajoute Victor, l'ex-mari d'Agathe, père aimant mais intrusif. Chacune de ses apparitions réveille blessures anciennes, rivalités d'hommes et loyautés contradictoires.



ACCIDENT(S)

Sophie Loubière

BELFOND

Après une collision qui a failli lui coûter la vie, l'autrice de romans noirs Cécile Varennes voit son monde se fracturer une nouvelle fois lorsque la voiture de son père est retrouvée calcinée au fond d'un bois, près de Nevers. L'enquête conclut à un accident. Cependant, une valise cachée dans la maison du défunt raconte une autre histoire. À l'intérieur, des coupures de presse faisant mention de disparitions et de meurtres survenus le long de la nationale 7. La même route où ont péri la mère et le petit frère de Cécile, trente ans plus tôt. Ce que son père traquait, elle l'ignore. Mais ce sera le moteur de son prochain polar. Désormais incapable de tenir un volant, la romancière fait appel à Tristan Frato, un ancien photoreporter devenu journaliste dans la Nièvre, pour arpenter les 996 kilomètres de la route bleue. Un homme dont le passé pourrait bien télescoper le présent de la « reine du crime ».

LES SORTIES de la semaine



Chants espagnols et guitare Flamenca à l'église des Montils.

Jana BOUCHET.



Le petit lac à Sargé-sur-Braye.

Éric BOTREL

• **Blois :** samedi 17 octobre de 10h à 12h, rendez-vous au port de la Creusille pour l'opération Agissons pour une Loire Propre.

- du 17 octobre au 1er novembre, ouverture de la Maison de la magie tous les jours de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30. Les enfants sont invités à venir déguisés. Au programme *Le chemin de traverse D'Antoine et Val*, les Ateliers d'Halloween de Soria (à partir de 7 ans, sur réservation au 02.54.90.33.32) et performance d'escapologie par Andy Wise le 31 octobre à 14h sur le parvis (ouvert à tous). Infos et billetterie sur www.maisondelamagie.fr.

• **Billy :** samedi 17 et dimanche 18 octobre, de 10h à 18h au foyer rural, week-end bien-être avec de nombreux praticiens et exposants. Conférences gratuites, buvette et restauration sur place. Entrée libre. Infos au 07.56.94.03.03.

• **Candé-sur-Beuvron :** dimanche 18 octobre, randonnée du vin nouveau. Départ du stade (route de Valaire) de 7h30 à 9h30 pour 3 parcours de 8, 12 et 18 km. Chiens tenus en laisse. Licencié 3 €, non licencié 3,5 €. Infos au 06.68.62.64.49.

- dimanche 18 octobre, vide-greniers. Moules frites, restauration et buvette.

- jeudi 29 octobre de 9h à 17h, l'Observatoire Loire et la Fédération de Pêche du Loir-et-Cher proposent de découvrir les petites bêtes de l'eau et de s'initier à la pêche au coup. Tarif 40 €, public de 8 à 12 ans. Informations et inscription au 02.54.56.09.24 ou par mail à animation@observatoireloire.fr.

• **Chaon :** jeudi 22 octobre à 18h à la Maison du braconnage, conférence du Grahs sur l'histoire du vin et des fromages de Sologne. Participation 10 €, dégustation comprise. Réservation conseillée par mail à amis@maisondubraconnage.fr ou au 06.21.14.39.20.

- les mercredis 21 et 28 octobre de 14h à 17h à la Maison du braconnage, ateliers mosaïque pour tous. Réservation conseillée par mail à amis@maisondubraconnage.fr ou au 06.21.14.39.20.

- samedi 24 octobre à 20h30 à la Maison du braconnage, concert. Adultes 12 €, moins de 12 ans 8 €. Réservation conseillée au 06.21.14.39.20.

• **Chémery :** dimanche 18 octobre, randonnée La sardinade. Départ du stade à partir de 7h pour 4 parcours de 5, 10, 15 et 20 km. Chiens tenus en laisse. Licencié 3 €, non licencié 3,5 €, gratuit pour les – de 12 ans. Infos au 06.32.61.82.63.

• **Dhuizon :** samedi 24 octobre à 20h30 à la salle des fêtes, théâtre À travers champs. Infos et réservations au 06.49.64.36.84.

• **Huisseau-sur-Cosson :** samedi 17 octobre de 9h à 13h à la salle des fêtes, l'association Tout P'tits 41, en partenariat avec la Communauté de communes du Grand Chambord, organise une journée d'accompagnement à la parentalité. Stands d'informations & ateliers : allaitement, portage, motricité libre, gestes de premiers secours, atelier Mission nez propre consacré à la prévention de la bronchiolite, atelier La chambre des erreurs, initiation au yoga bébé à 10h et au massage bébé à 11h.

• **Les Montils :** dimanche 18 octobre à 16h à l'église Sainte-Madeleine-des-Montils, concert hommage a Paco Ibanez par Eddy Maucourt : chants espagnols et guitare flamenca. Participation souhaitée : 10 € (gratuit -12 ans). Infos au 06.75.68.46.92.

• **Maslives :** dimanche 18 octobre à 16h à la salle polyvalente, concert en trio clarinette violoncelle et piano dans un programme de musique allemande : Zemlinsky - Bruch - Brahms. Plein tarif 20 €, réduit 15 €, gratuit pour les moins de 18 ans.

• **Marcilly-en-Gault :** dimanche 18 octobre à 15h à la salle des fêtes, un après-midi convivial et culturel proposé par l'UCPS. Au programme : *Six bonnes raisons d'arrêter de lire*, une conférence musicale loufoque portée par le Collectif Coqcigrue. Tarif : 12 €, 10 € (adhérent UCPS) et gratuit pour les moins de 12 ans.

• **Marolles :** lundi 19 octobre de 14h à 17h, Balade contée sur la réserve naturelle de Grand Pierre et Vitain, avec le conteur Fred Pougeard. Inscription obligatoire au 02.54.51.56.70.

• **Mer :** dimanche 18 octobre, randonnée dans le cadre d'Octobre rose. Départ de 8h30 à 10h30 de la place de l'Hôtel-Dieu pour 5 ou 10 km. 5,50 € pour les licenciés, 6 € pour les non-licenciés. Le centre-ville sera également animé toute la matinée par les associations locales. Marché du terroir et des produits bio, crêpes, flash mob à 10h, cour de heels à 11h à la salle de la Brèche, de batucada à 11h à l'école de musique, baptêmes de moto…

• **Montrieux-en-Sologne :** du lundi 19 au vendredi 23 octobre, de 9h à 17h à la Maison de la Chasse et de la Nature, stage chasse, pêche et nature pour les jeunes de 12 à 16 ans. Tarif 180 €, inscription auprès de Marie Schricke-Doyen au 06.81.66.56.09.

• **Romorantin :** mercredi 21 octobre à 14h30 à la médiathèque, atelier origami (à partir de 7 ans). Inscription obligatoire au 02.54.94.41.89.

• **Saint-Amand-Longpré :** vendredi 23 octobre de 10h30 et 17h à la salle des fêtes, *Habiter ensemble*, spectacle poétique et sensoriel pour les tout-petits de 1 mois à 6 ans, inspiré de l'imaginaire de la cabane. Durée 35 minutes, tarif de 2 à 10 €. Billetterie en ligne sur www.lhectare.fr ou par téléphone au 02.54.89.44.00.

• **Saint-Dyé-sur-Loire :** les 16,17 et 18 octobre à la salle du Pressoir, dans le cadre d'Octobre rose, exposition de photos et de récits, Du corps objet au corps sujet. Samedi 17 de 10h à 18h, jeu de piste familial à la découverte de Saint-Dyé (2 €). Tombola, exposition de voitures anciennes. Le tout organisé par Les cellules en bataille.

- mercredi 23 octobre à la Maison de la Loire, journée des petits mammifères. Tarif 3 €, inscription obligatoire sur www.maisondeloire41.fr.

• **Saint-Firmin-des-Prés :** mercredi 21 octobre de 10h30 et 17h à la salle La Mouline, *Habiter ensemble*, spectacle poétique et sensoriel pour les tout-petits de 1 mois à 6 ans, inspiré de l'imaginaire de la cabane. Durée 35 minutes, tarif de 2 à 10 €. Billetterie en ligne sur www.lhectare.fr ou par téléphone au 02.54.89.44.00.

• **Saint-Viâtre :** samedi 17 octobre à 19h au Foyer rural, l'union musicale de Saint-Viâtre fête ses 120 ans d'existence avec un apéro-concert. Entrée gratuite, boissons et assiettes apéritives en vente. Infos au 06.59.48.61.43.

• **Sargé-sur-Braye :** dimanche 18 octobre à 17h à la salle des fêtes, *Le petit lac*, cirque et danse par la Compagnie L'éolienne. Durée 25 mn, tout public dès 3 ans, tarif unique 6 €.

• **Thoré-la-Rochette :** dimanche 18 octobre à 18h aux Caves aux Caux, L'Hectare - Territoires vendômois accueille le spectacle *Un verre à soi*, une dégustation viticole théâtrale. Tout public dès 12 ans, durée 1h, tarifs 2 à 20 €. Billetterie en ligne sur www.lhectare.fr ou par téléphone au 02.54.89.44.00.

• **Tour-en-Sologne :** dimanche 18 octobre de 10h à 18h au château de Villesavin, 20e édition du Rendez-vous du chocolat organisé par le Rotary Blois Loire et Châteaux. Marché gourmand, animations pour les enfants, restauration et buvette. Entrée 5 € (au profit de l'enfance en difficulté), gratuit pour les moins de 12 ans.

• **Vendôme :** dimanche 18 octobre à 16h à l'auditorium du campus Monceau assurances, concert. L'Ensemble Orchestral Moderne interprétera la 5e symphonie de Gustav Mahler sous la direction de Bruno Mantovani. À partir de 15h, avant propos.

- du 24 au 31 octobre, 35e édition du festival de musique Les Rockomotives. Programme et billetterie sur www.rockomotives.com.

- jusqu'au 30 octobre, activités gratuites dans le cadre de Quartier d'automne. Programme à retrouver sur le site de la Ville, infos auprès du centre culturel des Rottes au 02.54.89.16.63.

• **Vernou-en-Sologne :** dimanche 18 octobre, randonnée Octobre Rose. Départ de l'étang communal (rue de Beaugency) à partir de 7h pour 3 parcours de 5, 10 et 17 km. Chiens tenus en laisse. Dons au profit d'Octobre Rose & boutique pour Octobre Rose. Tarif 5 € pour soutenir la Ligue contre le cancer de Loir-et-Cher. Infos au 02.54.98.20.22.

• **Villiers-sur-Loir :** samedi 17 octobre à 18h à la cave coopérative, L'Hectare - Territoires vendômois accueille le spectacle *Un verre à soi*, une dégustation viticole théâtrale. Tout public dès 12 ans, durée 1h, tarifs 2 à 20 €. Billetterie en ligne sur www.lhectare.fr ou par téléphone au 02.54.89.44.00.

- samedi 31 octobre à 17h, marche des sorcières sous forme d'une balade contée d'1,5 km avec des interventions artistiques tout au long du parcours. Durée 1h30, final avec partage d'une soupe dans une cave. 12 € par adulte et 5 € par enfant de 5 ans à 18 ans. Gratuit pour les 4 ans et moins. Prévoir verre et bol. Billetterie sur www.helloasso.com/associations/les-fees-de-l-h-etre/evenements/31-octobre-villiers-sur-loir-2.





Face au niveau de la Loire, Agglopolys innove pour garantir l'eau potable

La répétition d'étés chauds et secs conduit Agglopolys à tester de nouvelles solutions pour sécuriser l'approvisionnement en eau potable.

BLOIS

En août dernier, le faible débit de la Loire avait contraint Agglopolys à entamer des travaux de désensablement du chenal pour sécuriser la distribution d'eau potable assurée par l'usine de Blois qui alimente huit communes : Blois et Villebarou en totalité et partiellement Averdon, Fossé, La Chaussée-Saint-Victor, Marolles, Saint-Sulpice-de-Pommeray et Villerbon.



L'eau est prélevée au niveau du quai des Tuileries.

Laurence RICHER

L'alimentation en eau potable repose en effet sur plusieurs forages d'eau souterraine et sur une prise d'eau dans la Loire à la hauteur de l'usine de production d'eau potable. Afin de restaurer une hauteur d'eau suffisante pour pomper l'eau du fleuve, une pelleteuse avait transporté le sable déposé dans le chenal.

Cet épisode, lié à la fois à une faible pluviométrie et aux canicules successives, a fait prendre conscience à la collectivité qu'il ne faut pas attendre pour agir. C'est pour cela qu'un test de système déporté de pompage a été mis en place début octobre. *« Pour une durée d'une à deux semaines »*, précise Matthieu Marquaille, conseiller municipal à Blois et vice-président d'Agglopolys en charge du Petit et du grand cycle de l'eau, du paysage et de la biodiversité. *« Mais on ne s'interdit pas de le prolonger si nécessaire. »*

« On s'est aperçu cette année que l'on pouvait rencontrer des difficultés à capter l'eau de la Loire au niveau de l'usine de production d'eau potable, du fait du faible niveau du fleuve ainsi que de sa température. » Habituellement, l'eau potable est produite à partir d'un mélange composé pour 60 % d'eau de Loire et pour 40 % d'eau de forage situés à Vineuil. Cet été, les proportions ont dû être inversées afin de garantir une température maximum de 25 degrés et une qualité bactériologique satisfaisante.

Des craintes pour l'avenir

En ce début d'automne où le niveau du fleuve reste extrêmement bas, Agglopolys teste donc un dispositif de pompage flottant et déporté. L'eau n'est plus pompée dans le chenal mais directement dans le lit majeur de la Loire, de l'autre côté de l'île des Tuileries, *« à l'endroit où on a le plus de profondeur »*. Le système, qui permet de pomper 500 m^3/h, a été mis en place par Véolia, le prestataire qui assure la production d'eau potable pour le compte d'Agglopolys.

N'oublions pas que l'étiage de la Loire est soutenu par les barrages de Villerest (42) et de Naussac (48) situés en amont de Blois. Ils ont joué leur rôle durant tout l'été et ils continuent à libérer de l'eau en ce début d'automne. Les barrages étaient à leur niveau maximum à la sortie d'un hiver 2025-2026 pluvieux. *« Toutes les nappes de la région étaient pleines et nos réservoirs étaient pleins »*, rappelle Matthieu Marquaille. Alors qu'au 13 octobre, Naussac affiche un taux de remplissage de 48 % et Villerest de 21 %. *« Si on a des orages cévenols, Villerest peut se remplir très vite. Mais Naussac peut mettre deux à trois ans à revenir au niveau maximum. »* À défaut, ils ne permettraient plus de soutenir l'étiage du fleuve.



Grâce au test, l'eau est prélevée dans le lit majeur de la Loire.

Agglopolys

Laurence RICHER

L'association Bégon & Grégoire éclaire l'histoire de l'esclavage

De la pièce de théâtre au contre-monument, l'association Bégon & Grégoire Héritages blésois s'engage dans un travail de mémoire sur l'esclavage.

BLOIS

Initiateur et président, Louis Buteau s'est entouré d'amis proches partageant la même vision, Catherine Lacassagne, Nicole Loze et Philippe Ayikon, pour fonder juridiquement l'association Bégon & Grégoire Héritages blésois le 28 février dernier. « *Le point de départ,* explique Louis Buteau*, fut un article intitulé* Le sucre et Orléans, toute une histoire : l'auteur du Code noir était Blésois *qui est paru en septembre 2025 dans le média numérique Magcentre. Vivant à Blois depuis 1972, j'ai été interpellé par cet article faisant référence à Michel Bégon.* » Alors intendant des îles d'Amérique (de 1682 à 1685), Michel Bégon a contribué à la rédaction de l'édit de 1685, communément appelé Code noir.

La lecture de ce Code noir, considéré comme l'un des textes majeurs de l'histoire de l'esclavage colonial français et rédigé sous le règne de Louis XIV et de Jean-Baptiste Colbert, fut une prise de conscience pour Louis Buteau. Il fit rapidement le rapprochement avec l'Abbé Henri Grégoire, ancien évêque blésois, qui, au moment de la Révolution française, devint l'une des grandes figures françaises du combat contre la traite et l'esclavage.



Louis Buteau président l'association.

Muriel MINNE (clp)

Retracer le parcours de chacun

Dès lors, les membres de l'association Bégon & Grégoire Héritages blésois, impulsée par son slogan « Éclairer l'histoire, agir aujourd'hui », ont pensé qu'il était judicieux de retracer le parcours de chacun, *« ne pouvant que constater la persistance de la discrimination liée à son origine malgré l'abolition de l'esclavage«* , souligne le président Louis Buteau dont « *l'association est apparue sur la place publique le 29 avril lors de la soirée de lancement organisée au cinéma les Lobis à Blois avec la projection-débat du film* Furcy, né libre *retraçant une histoire vraie de l'esclavage à la Réunion au XIXe siècle en présence de son réalisateur Abd al Malik, poète, rappeur et réalisateur* ».

Dans un second temps, la projection a donné lieu à une discussion à la Maison de Bégon le 19 mai.

Forte de plusieurs partenariats (les Rendez-vous de l'histoire, la Maison de Bégon, la Fondation nationale pour la mémoire de l'esclavage), l'association a constitué un plan d'actions qui s'étend sur deux années et répond à huit piliers majeurs. Elle l'a ensuite présenté à la municipalité de Blois qui a approuvé ce projet et a confirmé son appui.

8 piliers majeurs

Le premier pilier se traduira par la création à Blois (lieu à déterminer) d'une pièce de théâtre à l'automne 2027 mettant en scène Michel Bégon, auteur du Code noir ; l'Abbé Grégoire, promoteur indéfectible de l'abolition sous la Révolution française et le Premier Empire ; et de jeunes Blésois contemporains confrontés à certaines discriminations liées à leur origine ou leur couleur de peau. L'auteure et metteuse en scène blésoise, Régine Launay, sera entourée de comédiens professionnels, d'un conseil à la réalisation de la Ben Compagnie et de comédiens amateurs blésois.

Suivra lors des Rendez-vous de l'histoire 2027 le second pilier, un débat citoyen sur l'histoire et la mémoire de l'esclavage, sa nature de crime contre l'humanité, son ampleur et sa temporalité à la fois en France et en Europe. Il impulsera le troisième pilier qui donnera lieu à la publication d'une bande dessinée de l'auteure/scénariste blésoise Catherine Lacassagne prévue fin d'année 2027, début 2028. Celle-ci s'inscrira dans une démarche de transmission et de déconstruction en confrontant deux figures historiques pour questionner la construction du récit national : réelle dualité ou prise de conscience différente ? Ce projet sera mené avec le concours de la Maison de la bd.



Les fondateurs de l'association aux côtés d'Abd al Malik après la projection de son film Furcy, né libre le 29 avril.

Association Bégon & Grégoire Héritages blésois

Un Contre-monument

Débordant d'idées, l'association prévoit la création d'une œuvre d'art baptisée *Contre-monument Bégon*. La réalisation de cette stèle sera confiée à un ou une artiste d'outre-mer et pourra être installée près de la bibliothèque Abbé-Grégoire à Blois. À travers cette sculpture, la volonté est de mettre en avant non pas la personnalité de Michel Bégon mais les personnages opposés au régime esclavagiste.

Les piliers suivants porteront sur une réflexion autour des noms publics pour de nouvelles voies, de nouveaux bâtiments, équipements ou espaces publics ou encore sur un projet de jumelage avec une ville ultramarine marquée par l'esclavage. « *Ce jumelage s'inscrirait dans le cadre des coopérations décentralisées à travers leur urbanisme et architecture, ports, statuaire, sites et noms de rues, lieux mémoriaux. Il aurait vocation d'échanges culturels* », précise Louis Buteau. Une rencontre agroéconomique est également à l'étude pour aborder la culture et le commerce contemporains des plantes coloniales. L'esclavage étant en effet un pilier central de l'économie de plantation du XVIe au XIXe siècle à travers les matières premières telles que le café, le cacao, le thé, la vanille, le tabac ou encore le coton dont la culture et le commerce sont essentiellement tournés vers l'Europe et l'Amérique du Nord. Ce plan d'actions se clôturera par un dépôt de gerbes et des lectures le 10 mai, lors de la Journée nationale annuelle des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions. « *En ce plan d'actions, il ne s'agit ni de glorifier, ni d'effacer, mais de désacraliser le personnage, de déplacer le regard et de rendre visibles les absents, les personnes réduites en esclavage par l'ordre juridique que Michel Bégon a contribué à instaurer* », conclut Louis Buteau.

Muriel MINNE (clp)

Un déjeuner unit enfants et aînés

Le 9 octobre, la cantine de Naveil a accueilli des convives un peu particuliers. Huit seniors ont partagé le repas des écoliers, créant des moments de complicité inattendus qui appellent déjà de nouvelles rencontres.

NAVEIL

On déjeune ensemble ? L'invitation avait été lancée quelques jours plus tôt via l'application Panneau Pocket afin d'encourager les liens intergénérationnels et de développer la solidarité entre les générations. Les personnes demeurant à Naveil et âgées de plus de 70 ans étaient donc invitées à partager le déjeuner et le temps de la pause méridienne avec les enfants le vendredi 9 octobre.

À midi, les enfants piaffaient d'impatience dans la cour de l'école en attendant leurs invités du jour et ils ne se sont pas fait prier pour accompagner Claudette, Françoise, Jacqueline, Daniel, Maryse, Yolande, Nicole et Didier.



Nicole a travaillé à l'école par le passé.

Laurence RICHER

« Montre-moi le chemin ! », lançait Jacqueline, impatiente de partager ce moment avec les enfants avant de se diriger vers le réfectoire et d'attendre son tour pour se servir au self.



Les enfants étaient impatients d'accueillir leurs invités.

Laurence RICHER



Au self, les plus jeunes ont guidé les anciens.

Laurence RICHER

Un menu local et bio

Au menu, des carottes râpées cueillies la veille au potager, un sauté de bœuf bio servi avec des pâtes de la Ferme du chat blanc, du fromage et un délicieux dessert à base de mascarpone et de fruits rouges. Autant vous dire qu'à la fin il ne restait pas grand-chose dans les assiettes !

La première épreuve consistait à rejoindre le self pour aller se servir. Pas toujours facile quand, comme Claudette, on se déplace avec un déambulateur. Mais heureusement, les enfants étaient là pour lui porter son plateau.

À table, les conversations allaient bon train. L'ambiance était même un peu plus *« bruyante »* que d'habitude, confiait Magalie Royer, la maire de Naveil. *« Quand ils ont su qu'ils avaient des invités, ils ont tous voulu manger au premier service ! »*

Ce déjeuner partagé a été l'occasion de papoter et de faire connaissance, chaque invité étant entouré d'une ribambelle d'enfants à la fois curieux et attentionnés.

Des moments de complicité

L'occasion pour les papys et mamies dont les enfants habitent loin ou ceux comme Daniel qui n'ont pas de petits-enfants de passer un moment avec les plus jeunes. Claudette, ravie, confie : *« Ils m'ont choisie dès le début ! »* Avant de reprendre la conversation entamée avec la jeune Louna, 8 ans, qui ne l'a pas lâchée jusqu'à son départ. *« Ça me remet dans l'ambiance des cantines et ça me renvoie en enfance »*, résume celle dont les petits-enfants habitent loin.



Louna et Claudette sont désormais de grandes copines.

Laurence RICHER

« Ça me rappelle mon passé », raconte Nicole qui a travaillé en crèche, à l'école de Vendôme et même à celle de Naveil. Quant à Françoise, même si elle a *« la tête cassée »* à cause du bruit, elle a partagé ce déjeuner avec ses deux petits-enfants, Camille et Léon, et découvert leur école. *« J'allais moi-même à l'école à Naveil mais je ne connaissais pas les nouveaux locaux. »*

Après le repas, les enfants ont entraîné leurs aînés vers les bâtiments scolaires et la bibliothèque. *« On est allés à la bibliothèque et on a fait des jeux de société »*, raconte Claudine. *« Ça fait partie des règles du jeu »*, s'exclame Magalie Royer qui compte bien créer du lien entre les générations bien au-delà de ce repas.

D'autres rencontres sont d'ores et déjà programmées le 11 novembre, le 29 janvier, le 19 mars et le 21 mai. *« Je vais en parler à mes copines »*, s'exclame Claudette. *« Vous pouvez me faire confiance ! »*

Laurence RICHER



L'association des Communes forestières de Loir-et-Cher est née pour croître

Annoncée par Louis de Redon, président de la Communauté de communes du Romorantinais et du Monestois lors du conseil communautaire du 29 septembre dernier, l'association des Communes forestières de Loir-et-Cher a procédé à son assemblée générale constitutive le 7 octobre dernier. Avec quels objectifs ?

SOLOGNE

La création de l'association des Communes forestières de Loir-et-Cher (CoFor 41), effective après l'assemblée générale constitutive qui a eu lieu le 7 octobre à l'Hôtel de Ville de Romorantin-Lanthenay, a pour but de rassembler des collectivités territoriales du département qui possèdent des propriétés forestières ou qui sont concernées par le sujet de la forêt.

Représentation nationale

Louis de Redon, président de la Communauté de communes du Romorantinais et du Monestois (CCRM), ainsi que maire de Romorantin, souhaitait remédier à un manque pour protéger et gérer les massifs forestiers du département qui ont subi des conditions climatiques catastrophiques cet été. En effet, le Loir-et-Cher ne disposait pas d'une association départementale dédiée alors qu'est programmée, le 4 novembre prochain, l'assemblée nationale des Communes forestières qui représente 6.000 collectivités. Face à ce court délai pour constituer un groupe de communes se posait un temps encore plus restreint pour déposer des statuts associatifs, à savoir le 15 octobre.

Dans une urgence maîtrisée, un bureau associatif s'est donc constitué autour de Louis de Redon, président ; Nils Aucante, maire d'Yvoy-le-Marron, 1er vice-président ; Nicolas Deguine, maire de Vernou-en-Sologne, 2e vice-président ; Céline Jardel, maire-adjointe de Romorantin-Lanthenay chargée des mobilités, de l'environnement et du cadre de vie, trésorière et Lionella Gallard, maire de Cheverny, secrétaire. L'élection s'est réalisée au scrutin secret et les fonctions sont bénévoles. La CCRM est le membre fondateur de l'association. Ceci étant posé, les communes, intercommunalités ou syndicats concernés sont appelés à rejoindre le collectif pour participer au déploiement de la défense du massif forestier du département.



L'association a été constituée le 7 octobre.

Ville de Romorantin-Lanthenay

Un planning d'actions

Les communes déjà affiliées par la constitution du bureau de l'association et les communes, intercommunalités ou syndicats qui ont la liberté d'intégrer le collectif vont participer à un planning d'actions déjà réfléchi : création d'une commission incendie, élaboration d'un guide pratique sur les Obligations légales de débroussaillement (OLD), accompagnement des propriétaires pour le désengrillagement de leur propriété forestières, formation des élus aux enjeux forestiers, renforcement du partenariat avec l'Office national des forêts (ONF), promotion du bois local pour les structures publiques. L'association souhaite également impulser une dynamique de facilitation d'obtention de financements et de subventions, de valorisation de la biodiversité et de préservation des ressources en eau, la superficie départementale comportant près de 3.200 étangs.

Avec 346.000 hectares en site Natura 2000 « Sologne », le Loir-et-Cher est le département le plus boisé de la région Centre-Val de Loire et la Sologne le deuxième massif forestier de France.

Fabien TELLIER (clp)

Informations à adeline.kanengieser@ccrm41.fr

La Maison des Étangs mise sur l'interactivité

Depuis le printemps 2025 et l'installation de la nouvelle scénographie interactive, la Maison des étangs à Saint-Viâtre propose une plongée ludique dans l'univers des 3.000 étangs solognots.

SAINT-VIÂTRE

La Maison des Étangs est née de la volonté de préserver et de transmettre la mémoire d'un territoire façonné par l'eau. Installé dans un ensemble de maisons anciennes typiques de la Sologne, cet écomusée racontait à l'origine l'histoire des étangs, leur fonctionnement et les activités humaines qui se sont développées autour d'eux dans une région qui compte *« un peu plus de 3.000 étangs artificiels de 2 ha construits par les hommes au XIe siècle »*, entame Laetitia Marion, qui anime les lieux depuis 2003.

Depuis le printemps 2025 et l'installation de la nouvelle scénographie, l'approche s'est modernisée et la découverte des étangs de Sologne se veut plus ludique, interactive et immersive. Le parcours s'appuie sur des décors, des projections, du mobilier d'exposition et des éléments à toucher pour rendre les contenus accessibles à différents publics, notamment aux familles.

Les visiteurs peuvent ainsi mieux comprendre le fonctionnement des étangs, leur rôle écologique, ainsi que la faune et la flore qui s'y développent, notamment grâce à la maquette animée qui dès l'entrée met en scène le cycle de l'eau entre les étangs d'une même chaîne. *« C'est comme s'il y avait un étang à chaque marche d'un escalier »*, explique Laetitia Marion.

Une place importante accordée à la biodiversité

Une attention particulière est portée au jeune public. L'histoire de la pisciculture, les métiers anciens et les usages des étangs restent néanmoins au cœur du musée, mais celui-ci accorde désormais une plus large place à la biodiversité. L'enjeu est de rendre plus concrète la compréhension d'un paysage emblématique façonné depuis des siècles par les activités humaines et devenu un milieu essentiel pour la biodiversité, tout en offrant à chacun la possibilité d'enrichir ses connaissances. Dans la salle de la faune, il est question d'apprendre à reconnaître les traces d'animaux et les oiseaux en observant leur vol. On peut par exemple y observer une tortue Cistude d'Europe, espèce menacée, et une grenouille taureau naturalisée dans un bocal. Une espèce invasive *« venue d'Amérique du Nord »* et introduite en France dans les années 1960, sans prédateur connu, qui s'est un temps multipliée dans la région, menaçant les amphibiens locaux dont elle peut consommer les adultes, les têtards et les œufs. Après plusieurs campagnes d'éradication engagées dès 2002, l'espèce ne serait plus présente sur le territoire selon l'animatrice. Attention, *« elle peut faire peur ! »*



Embarquez pour découvrir la biodiversité.

Laurence RICHER



La salle de la nuit et ses animaux naturalisés.

Laurence RICHER

Divers outils sont utilisés. Le son et la vidéo occupent une large place. À bord d'une barque, rejoignez la salle de la nuit pour *« passer un moment avec nos petits animaux naturalisés »* grâce à l'animation qui tourne en boucle. En fin de visite, un quiz géant permet de tester ses connaissances et de s'affronter par équipes.

Un sentier pédagogique vers l'étang

La visite peut se poursuivre en empruntant le sentier qui mène vers l'étang de la ville. Tout le long, des panneaux pédagogiques apportent leur lot d'explications. De l'autre côté de l'étang, l'observatoire en libre accès offre une vue unique sur l'étang.

Samedi 24 octobre, le public pourra assister à une pêche traditionnelle à l'étang de la ville. *« On va ramasser le poisson avec les filets et les épuisettes. Il sera ensuite trié et vendu sur place. »* Cette journée sera aussi *« l'occasion de faire la fête comme on faisait avant »*.

Laurence RICHER

Toutes les informations sur www.maison-des-etangs.fr.



Rencontrez la Cistude et la grenouille taureau.

Laurence RICHER



La visite permet de comprendre pourquoi certains étangs sont actuellement à sec.

Laurence RICHER



Apprendre à reconnaître les empreintes des animaux.

Laurence RICHER

Renaissance du Loir&Cher

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département du Loir-et-Cher.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

CONSTITUTIONS

A2626**350**

Notaires

Etude de Maîtres Emmanuelle BRUNEL, David HALLIER et Cédric ASSELIN, Géraldine MONTE Notaires associés à BLOIS (Loir et Cher), 1, rue de la Creusille.

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte authentique reçu le 02/10/2026 par Maitre Emmanuelle BRUNEL, Notaire à BLOIS (41000) - 1 rue de la Creusille, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : DG & ST

Objet social : La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location, la mise à disposition à titre gratuit au profit de Monsieur Thierry STAFFE et/ou Madame Gwenaelle DARNAULT, de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.

Enfin, exceptionnellement, et ce tant que Monsieur Thierry STAFFE et/ou Madame Gwenaelle DARNAULT seront gérants associés ou non, la société aura pour objet complémentaire : - l'aliénation des immeubles appartenant à la société, notamment au moyen de vente, échange ou apport en société. Et ce, sans qu'il soit nécessaire de recourir à une décision collective des associés.

Siège social : 67 rue des Moriers, 41000 BLOIS

Capital : 667 500 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BLOIS

Co-gérance : M. STAFFE Thierry Jacques 50 rue de l'Eglise 41120 CHAILLES et Mme DARNAULT Gwenaelle Morgane 50 rue de l'Eglise 41000 BLOIS

Clause d'agrément : Toutes mutations par à titre onéreux ou à titre gratuit

Me BRUNEL

A2626**947**

Notaires

Maître Jean-François de GEBERT
Notaire
15, avenue Gambetta
BP 40103
41004 BLOIS cedex

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte authentique reçu le 09/10/2026 par Maitre Jean-François DE GEBERT, Notaire à BLOIS CEDEX (41004) - 15 Avenue Gambetta, BP 40103, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SCI ALMA

Objet social : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. et notamment l'acquisition d'un local d'activités situé à VINEUIL (41350) 173 Avenue du Grain d'Or.

Siège social : 173 Avenue du Grain d'Or, 41350 VINEUIL

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BLOIS

Gérance : la société HAC, représentée par M Alexandre CARVALHO son gérant, EURL au capital de 680 842 €, ayant son siège social 55 RUE DE LA FEDERATION, ZAC DES CLOUSEAUX 41350 SAINT GERVAIS LA FORET, immatriculée sous le n°130090459 au RCS de BLOIS

Clause d'agrément : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

le Notaire

FONDS DE COMMERCE

A2627**632**

Suivant acte sous seing privé en date du 30/09/2026 enregistré au SPFE du Loir et Cher le 05/10/2026 réf 4104PO1 2026 A 01364, **CHEF GOOD SAS** au capital de 1 000 euros ayant son siège social 16 Rue des Trois Clefs 41 000 BLOIS RCS BLOIS.548.723, a cédé à **FRENCHYS SARL** au capital de 500 euros ayant son siège social 16 Rue des Trois Clefs 41 000 BLOIS RCS BLOIS 130 224 314, son fonds de commerce de restauration rapide sur place ou à emporter, exploité 16 rue des trois Clefs 41 000 BLOIS sous le nom «Frenchy's» moyennant le prix de 15 000 euros. La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 01/10/2026. Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales par la SARL d'avocat Cecile Meublat-Girardin 21 bis rue de la Vallée Maillard 41 000 BLOIS.

Pour avis

AVIS RELATIFS AUX PERSONNES

A2627**527**

Notaires

SELARL Stéphanie VIOLET-MARECHAL & David RAVIN Notaires associés à VENDÔME (Loir-et-Cher) 20, Avenue de Verdun

INSERTION - aménagement DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Stéphanie VIOLET-MARECHAL, notaire à VENDÔME (41100), 20, avenue de Verdun, CRPCEN 41048, le 8 octobre 2026, a été effectué un apport de biens propres à la communauté aménageant le régime matrimonial entre .

1°) Monsieur Christian Raymond René **GUILGUÉ**, retraité, époux de Madame Chantal Françoise **PINEAU**, demeurant à SAINT-OUEN (41 100) 23 rue A. Barré de Saint-Venant.

Né à SAINT-OUEN-DE-MIMBRE (72130) le 21 juillet 1958.

Marié à la mairie de CANGEY (37530) le 9 septembre 1989 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

2°) Madame Chantal Françoise **PINEAU**, retraitée, épouse de Monsieur Christian Raymond René **GUILGUÉ**, demeurant à SAINT-OUEN (41100) 23 rue A. Barré de Saint-Venant.

Née à AMBOISE (37400) le 3 septembre 1962.

Mariée à la mairie de CANGEY (37530) le 9 septembre 1989 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers pouvant exister sur le bien apporté, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion Le notaire.

A2627**671**

Marie-Sophie BROCAS-BEZAULT Martin BEUZELIN
Notaires Associés
28 Rue du 11 Novembre 1918
37360 Rouziers-de-Touraine
Tel : 02.47.56.66.86
Fax : 02.47.56.79.91
http://brocas-rouziersdetouraine.notaires.fr/

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Marie-Sophie BROCAS-BEZAULT , Notaire associé de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée «Marie-Sophie BROCAS-BEZAULT, Martin BEUZELIN, Notaires Associés», titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à ROUZIERS DE TOURAINE (Indre et Loire), 28, rue du 11 novembre 1918, CRPCEN 37037, le 09 Octobre 2026, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec clause d'attribution entre : Monsieur Chantal Louis Marie GUILLET, Retraité, et Madame Mireille Hélène Denise Emilienne LAINÉ, Retraitée, demeurant ensemble à SAINT-DENIS-SUR-LOIRE (41000) 39 chemin de Pissevin. Mr est né à LA CHAPELLE-LAUNAY (44260) le 20 août 1948 et Madame est née à NANTES (44000) le 19 mars 1950. Mariés à la mairie de CHATEAUBRIANT (44110) le 22 avril 1972 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion Le notaire.

TRIBUNAUX

A2627**894**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS. JUGEMENTS RENDUS A L'AUDIENCE DU 02/10/2026. Ouverture de liquidation judiciaire de **LABORATOIRE TISSIER** - Fabrication de matériel médico-chirurgical et dentaire - 105 avenue de Tours 37400 Amboise - Date de cessation des paiements : 31/07/2026. Administrateur Julien ZETLAOUI SELARL TRAJECTOIRE 30 boulevard Heurteloup 37000 TOURS. Liquidateur SELARL VILLA-FLOREK mission conduite par Maître Julien VILLA 24 avenue du Maréchal Maunoury 41000 BLOIS. Les créances sont à adresser, dans les deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

A2627**890**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS. JUGEMENTS RENDUS A L'AUDIENCE DU 02/10/2026. Ouverture de liquidation judiciaire de **STAL INDUSTRIE** - RCS BLOIS 338 224 629 - Fabrication de meubles de bureau et de magasin - ZAC de Plaisance 41200 Romorantin - Date de cessation des paiements : 15/09/2026. Administrateur Julien ZETLAOUI SELARL TRAJECTOIRE 30 boulevard Heurteloup 37000 TOURS. Liquidateur SELARL CAP MJ mission conduite par Maître Laurène DAVID 12 place Jean Jaurès 41000 Blois. Les créances sont à adresser, dans les deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

A2627**883**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS. JUGEMENTS RENDUS A L'AUDIENCE DU 02/10/2026. Ouverture de redressement judiciaire de **RAVALEMENT PLUS** - RCS BLOIS 903 882 439 - Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment - 141 B avenue de Blois 41200 Romorantin-Lanthenay - Date de cessation des paiements : 16/01/2026. Mandataire judiciaire SELARL CAP MJ mission conduite par Maître Laurène DAVID 12 place Jean Jaurès 41000 Blois. Les créances sont à adresser, dans les deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

A2627**888**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS. JUGEMENTS RENDUS A L'AUDIENCE DU 02/10/2026. Ouverture de redressement judiciaire de **SASU DE L'HOTEL DE VILLE** - RCS BLOIS 982 326 381 - Activités des sièges sociaux - 64 avenue de l'Hôtel de Ville 41600 Lamotte-Beuvron - Date de cessation des paiements : 07/04/2025. Mandataire judiciaire SELARL VILLA-FLOREK mission conduite par Maître Julien VILLA 24 avenue du Maréchal Maunoury 41000 BLOIS. Les créances sont à adresser, dans les deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

A2627**898**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS. JUGEMENTS RENDUS A L'AUDIENCE DU 02/10/2026. Ouverture de liquidation judiciaire de **HOLLEVILLE Stéphanie** - RCS BLOIS 903 818 953 - Réparation de chaussures et d'articles en cuir - 21 avenue du Président Wilson 41000 Blois - Date de cessation des paiements : 01/12/2025. Liquidateur SELARL VILLA-FLOREK mission conduite par Maître Julien VILLA 24 avenue du Maréchal Maunoury 41000 BLOIS. Les créances sont à adresser, dans les deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

A2627**884**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS. JUGEMENTS RENDUS A L'AUDIENCE DU 02/10/2026. Ouverture de redressement judiciaire de **ECO CONSTRUCTION** - RCS BLOIS 994 082 659 - Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment - 5 rue du Poids du Roi 41000 Blois - Date de cessation des paiements : 03/07/2026. Mandataire judiciaire SELARL CAP MJ mission conduite par Maître Laurène DAVID 12 place Jean Jaurès 41000 Blois. Les créances sont à adresser, dans les deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

A2627**893**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS. JUGEMENTS RENDUS A L'AUDIENCE DU 02/10/2026. Ouverture de liquidation judiciaire de **FOURNIER Emeline née CHARTIER** - - 38 rue Henri de Geoffre 41210 Neung-sur-Beuvron - Date de cessation des paiements : 30/09/2026. Liquidateur SELARL CAP MJ mission conduite par Maître Laurène DAVID 12 place Jean Jaurès 41000 Blois. Les créances sont à adresser, dans les deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

A2627**886**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS. JUGEMENTS RENDUS A L'AUDIENCE DU 02/10/2026. Ouverture de redressement judiciaire de **VAUGEOIS Harold** - RCS BLOIS 441 295 573 - Restauration de type rapide - 21 boulevard du Maréchal Lyautey Ccas 41200 Romorantin-Lanthenay - Date de cessation des paiements : 03/04/2025. Mandataire judiciaire SELARL VILLA-FLOREK mission conduite par Maître Julien VILLA 24 avenue du Maréchal Maunoury 41000 BLOIS. Les créances sont à adresser, dans les deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

A2627**897**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS. JUGEMENTS RENDUS A L'AUDIENCE DU 02/10/2026. Ouverture de liquidation judiciaire de **RT TAXI** - RCS BLOIS 980 964 985 - Transports de voyageurs par taxis - 115 route de Blois 41500 Muides-sur-Loire - Date de cessation des paiements : 31/08/2026. Liquidateur SELARL VILLA-FLOREK mission conduite par Maître Julien VILLA 24 avenue du Maréchal Maunoury 41000 BLOIS. Les créances sont à adresser, dans les deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

A2627**895**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS. JUGEMENTS RENDUS A L'AUDIENCE DU 02/10/2026. Ouverture de liquidation judiciaire de **ROUGET-GIRAUDET** - RCS BLOIS 935 058 412 - Activités des sièges sociaux - 74 rue de la République 41110 Mareuil-sur-Cher - Date de cessation des paiements : 30/09/2026. Liquidateur SELARL VILLA-FLOREK mission conduite par Maître Julien VILLA 24 avenue du Maréchal Maunoury 41000 BLOIS. Les créances sont à adresser, dans les deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

A2627**892**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS. JUGEMENTS RENDUS A L'AUDIENCE DU 02/10/2026. Ouverture de liquidation judiciaire de **NEW HOTEL** - RCS BLOIS 905 142 667 - Hôtels et hébergement similaire - 245 rue Georges Méliès 41350 Saint-Gervais-la-Forêt - Date de cessation des paiements : 03/04/2025. Liquidateur SELARL CAP MJ mission conduite par Maître Laurène DAVID 12 place Jean Jaurès 41000 Blois. Les créances sont à adresser, dans les deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

A2627**880**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS. JUGEMENTS RENDUS A L'AUDIENCE DU 02/10/2026. Ouverture de sauvegarde de **LE TABLIER ROUGE** - RCS BLOIS 883 635 716 - Restauration traditionnelle - 2 rue de la Juiverie 41400 Montrichard Val-de-cher. Mandataire judiciaire SELARL CAP MJ mission conduite par Maître Laurène DAVID 12 place Jean Jaurès 41000 Blois. Les créances sont à adresser, dans les deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

A2627**882**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS. JUGEMENTS RENDUS A L'AUDIENCE DU 02/10/2026. Ouverture de sauvegarde de **RYD** - RCS BLOIS 824 407 639 - Restauration de type rapide - 2 avenue Gérard Yvon 41100 Vendôme. Mandataire judiciaire SELARL VILLA-FLOREK mission conduite par Maître Julien VILLA 24 avenue du Maréchal Maunoury 41000 BLOIS. Les créances sont à adresser, dans les deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

A2627**875**

AVIS DE DEPOT

Article L644-4 du code de commerce. L'état des créances complété par le projet de répartition établi par le liquidateur de : **DECO-PIERRE FOULON** 3, route de Tours 41400 CHISSAY EN TOURAINE , 509 477 204 a été déposé au greffe. Tout intéressé peut former réclamation devant le juge commissaire dans le délai d'un mois à compter de la publication du présent avis.

A2627**908**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS. JUGEMENTS RENDUS A L'AUDIENCE DU 02/10/2026. Conversion en liquidation judiciaire de **BAILLOUX MACONNERIE** - RCS BLOIS 949 326 292 - Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment - 19 faubourg Guyenne 41220 La Ferté-Saint-Cyr. Liquidateur SELARL VILLA-FLOREK mission conduite par Maître Julien VILLA 24 avenue du Maréchal Maunoury 41000 BLOIS

A2627**900**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS. JUGEMENTS RENDUS A L'AUDIENCE DU 02/10/2026. Plan de continuation de **SOCIETE POUR LA PROMOTION ET L'EXCELLENCE EN RECHERCHE CLINIQUE SPERC** - RCS BLOIS 753 684 984 - Recherche - développement en autres sciences physiques et naturelles - 37 rue des Quatre Vents 41350 Vineuil. Commissaire à l'exécution du plan Maître Hubert LAVALLART 12 place Jean-Jaurès 41000 BLOIS.

A2627**879**

AVIS DE DEPOT

Article L644-4 du code de commerce. L'état des créances complété par le projet de répartition établi par le liquidateur de : **APPLIDIAM 360**, rue Laennec 41350 VINEUIL , 330 697 095 a été déposé au greffe. Tout intéressé peut former réclamation devant le juge commissaire dans le délai d'un mois à compter de la publication du présent avis.

A2627**907**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS. JUGEMENTS RENDUS A L'AUDIENCE DU 02/10/2026. Conversion en liquidation judiciaire de **EP ACCOMPAGNEMENT** - RCS BLOIS 854 048 188 - Services administratifs combinés de bureau - 3 rue de la Guizonnière 41100 Pezou. Liquidateur SELARL VILLA-FLOREK mission conduite par Maître Julien VILLA 24 avenue du Maréchal Maunoury 41000 BLOIS.

A2627**877**

AVIS DE DEPOT

Article L644-4 du code de commerce. L'état des créances complété par le projet de répartition établi par le liquidateur de : **SARL FOURNIER** 8, impasse du Perré 41100 STE ANNE , 791 319 288 a été déposé au greffe. Tout intéressé peut former réclamation devant le juge commissaire dans le délai d'un mois à compter de la publication du présent avis.

A2627**874**

AVIS DE DEPOT

Article L644-4 du code de commerce. L'état des créances complété par le projet de répartition établi par le liquidateur de : **SAS AE3 3**, rue des Minimes 41000 BLOIS , 829 784 925 a été déposé au greffe. Tout intéressé peut former réclamation devant le juge commissaire dans le délai d'un mois à compter de la publication du présent avis.

A2627**905**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS. JUGEMENTS RENDUS A L'AUDIENCE DU 02/10/2026. Conversion en liquidation judiciaire de **GROUPE DE SECURITE ET DE PROTECTION AUXERROIS** - RCS BLOIS 884 952 896 - Activités de sécurité privée - 81 F route de Chateaurenault 41000 Blois. Liquidateur Maître Hubert LAVALLART 12 place Jean-Jaurès 41000 BLOIS.

A2627**936**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS. JUGEMENTS RENDUS A L'AUDIENCE DU 02/10/2026. Clôture pour insuffisance d'actif de **LE PUNCH** - RCS BLOIS 345 239 875 - Restauration traditionnelle - 74 B 76 rue de Courtiras 41100 Vendôme / **SCV PERCHAIE** - RCS BLOIS 521 018 788 - Gestion de fonds - 9 bis rue de la Perchaie 41100 Vendôme.

A2627**902**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS. JUGEMENTS RENDUS A L'AUDIENCE DU 02/10/2026. Conversion en liquidation judiciaire de **SARAL1** - RCS BLOIS 898 588 710 - Activités des sièges sociaux - 110 rue des Papillons 41200 Romorantin. Liquidateur Maître Hubert LAVALLART 12 place Jean-Jaurès 41000 BLOIS.

A2627**904**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS. JUGEMENTS RENDUS A L'AUDIENCE DU 02/10/2026. Conversion en liquidation judiciaire de **G2 MECA CONCEPT** - RCS BLOIS 450 210 570 - Mécanique industrielle - 110 rue des Papillons 41200 Romorantin. Liquidateur Maître Hubert LAVALLART 12 place Jean-Jaurès 41000 BLOIS.

A2627**914**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS. JUGEMENTS RENDUS A L'AUDIENCE DU 02/10/2026. Clôture pour insuffisance d'actif de **MULTISPORTS CENTRE** - RCS BLOIS 881 879 993 - Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment - 13 rue de Frileuse 41000 Saint-Sulpice-de-Pommeray.

A2627**931**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS. JUGEMENTS RENDUS A L'AUDIENCE DU 02/10/2026. Clôture pour insuffisance d'actif de **LE LIEVRE LOCATION** - RCS BLOIS 890 447 683 - Location avec opérateur de matériel de construction - 3 A chemin du Grand Villedy 41600 Yvoy-le-Marron.

A2627**915**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS. JUGEMENTS RENDUS A L'AUDIENCE DU 02/10/2026. Clôture pour insuffisance d'actif de **LYNEA** - RCS ORLEANS 808 046 460 - Commerce de gros (commerce interentreprises) de meubles, de tapis et d'appareils d'éclairage - 63 rue Denis Papin 41000 Blois.

A2627**926**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS. JUGEMENTS RENDUS A L'AUDIENCE DU 02/10/2026. Clôture pour insuffisance d'actif de **PIERRAT-LE BRIS Alexane** - RCS BLOIS 839 560 372 - Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé - 4B place du Marché 41100 Vendôme.

A2627**906**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS. JUGEMENTS RENDUS A L'AUDIENCE DU 02/10/2026. Conversion en liquidation judiciaire de **O.T.B** - RCS BLOIS 841 442 304 - Restauration de type rapide - 30 avenue Maunoury 41000 Blois. Liquidateur Maître Hubert LAVALLART 12 place Jean-Jaurès 41000 BLOIS.

A2627**913**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS. JUGEMENTS RENDUS A L'AUDIENCE DU 02/10/2026. Clôture pour insuffisance d'actif de **TRUMEAU Bruno** EI - RCS BLOIS 440 739 076 - Boulangerie et boulangerie-pâtisserie - 5 rue du Maréchal Leclerc 41150 Chaumont-sur-Loire.

A2627**925**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS. JUGEMENTS RENDUS A L'AUDIENCE DU 02/10/2026. Clôture pour insuffisance d'actif de **ENTREPRISE MILLET** - RCS BLOIS 348 664 640 - Travaux de menuiserie bois et PVC - 9 rue du Bourg Neuf 41220 Dhuizon.

A2627**932**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS. JUGEMENTS RENDUS A L'AUDIENCE DU 02/10/2026. Clôture pour insuffisance d'actif de **ECIBP** - RCS BLOIS 812 119 972 - Travaux d'installation électrique dans tous locaux - 4 route de Saint-Hilaire 41160 Morée.

A2627**930**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS. JUGEMENTS RENDUS A L'AUDIENCE DU 02/10/2026. Clôture pour insuffisance d'actif de **121 ONE TO ONE** - RCS BLOIS 951 501 329 - Restauration traditionnelle - 69 rue de Cheverny 41700 Le controis en Sologne.

A2627**928**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS. JUGEMENTS RENDUS A L'AUDIENCE DU 02/10/2026. Clôture pour insuffisance d'actif de **SARL JETHO** - RCS BLOIS 794 468 835 - Activités des centres de culture physique - 3 rue Jules Berthonneau 41000 Villebarou.

A2627**934**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS. JUGEMENTS RENDUS A L'AUDIENCE DU 02/10/2026. Clôture pour insuffisance d'actif de **SMART 360** - RCS BLOIS 805 387 461 - Programmation informatique - 25 rue des Lauriers 41260 La Chaussée Saint-Victor.

A2627**927**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS. JUGEMENTS RENDUS A L'AUDIENCE DU 02/10/2026. Clôture pour insuffisance d'actif de **MINIER CHARPENTE COUVERTURE ZINGUERIE** - RCS BLOIS 900 584 277 - Travaux de charpente - 1 Lieu-Dit les Fortes Têtes 41800 Troo.

A2627**922**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS. JUGEMENTS RENDUS A L'AUDIENCE DU 02/10/2026. Clôture pour insuffisance d'actif de **G CONSTRUCTION** - RCS BLOIS 848 697 678 - Activité des économistes de la construction - Lieu-Dit Les Bergeonnières 41230 Courmemin.

A2627**921**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS. JUGEMENTS RENDUS A L'AUDIENCE DU 02/10/2026. Clôture pour insuffisance d'actif de **DOUCE HEURE** - RCS BLOIS 843 871 633 - Restauration de type rapide - 4 rue Anne de Bretagne 41000 Blois.

A2627**920**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS. JUGEMENTS RENDUS A L'AUDIENCE DU 02/10/2026. Clôture pour insuffisance d'actif de **MANSOUR MATHIEU** - RCS BLOIS 891 356 099 - Services de soutien à l'exploitation forestière - 104 rue du Président Wilson 41200 Romorantin.

A2627**912**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS. JUGEMENTS RENDUS A L'AUDIENCE DU 02/10/2026. Clôture pour insuffisance d'actif de **LE CHÊNE** - RCS BLOIS 920 399 334 - Transports routiers de fret interurbains - La Ficauderie 41270 Chauvigny-du-Perche

A2627**916**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS. JUGEMENTS RENDUS A L'AUDIENCE DU 02/10/2026. Clôture pour insuffisance d'actif de **GAÏA** - RCS BLOIS 882 060 429 - Boulangerie et boulangerie-pâtisserie - 6 avenue du Blanc 41110 Saint-Aignan.

A2627**919**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS. JUGEMENTS RENDUS A L'AUDIENCE DU 02/10/2026. Clôture pour insuffisance d'actif de **FC CONCEPT** - RCS BLOIS 905 251 518 - Travaux de peinture et vitrerie - 65 rue de Bracieux 41350 Huisseau-sur-Cosson.

A2627**918**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS. JUGEMENTS RENDUS A L'AUDIENCE DU 02/10/2026. Clôture pour insuffisance d'actif de **BONHEUR DE BLOIS** - RCS BLOIS 844 946 962 - Restauration traditionnelle - 144 avenue de Châteaudun 41000 Blois.

TESTAMENT

A2627**694**

Notaires

Etude de Maîtres Emmanuelle BRUNEL, David HALLIER et Cédric ASSELIN, Géraldine MONTE Notaires associés à BLOIS (Loir et Cher), 1, rue de la Creusille.

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 1er février 2008,

Monsieur Claude Jean BILLON, en son vivant retraité, demeurant à MONT-PRESCHAMBORD (41250) 1201 rue des Mardelles.

Né à MONT-PRES-CHAMBORD (41250), le 8 mars 1936.

Célibataire.

Non lié par un pacte civil de solidarité.

De nationalité Française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

Décédé à MONT-PRES-CHAMBORD (41250), le 30 juin 2026.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Emmanuelle BRUNEL, Notaire

Associé de la Société D'exercice Libérale à Responsabilité Limitée «SELARL BRUNEL - HALLIER ASSELIN - MONTE, NOTAIRES ASSOCIES», titulaire d'un Office Notarial à BLOIS (Loir et Cher), 1, rue de la Creusille, le 29 septembre 2026, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Emmanuelle BRUNEL, Notaire à BLOIS (41000) 1 Rue de la Creusille, référence CRPCEN : 41001, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de BLOIS (41000) de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2627**414**

FIDUCIAL SOFIRAL Avocats

L'AGRICULTURE

Société en nom collectif en liquidation

Au capital de 10 000 euros

Siège social : 42 AVENUE DE L'HOTEL DE VILLE - 41600 LAMOTTE BEUVRON

Siège de liquidation : 8 chemin de Villegourdin – 36110 LEVROUX

812 883 924 RCS BLOIS

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 21 septembre 2026 au 8 chemin de Villegourdin – 36110 LEVROUX a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Thierry DELAVENT, demeurant 8 chemin de Villegourdin – 36110 LEVROUX, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BLOIS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

A2626**913**

WALTER ET GARANCE
Société d'Avocats
inscrite au Barreau de Tours
1 rue du pont Volant- BP 90406
37304 JOUE-LES-TOURS CEDEX

SCI DE L'AVENIR

Société civile immobilière au capital de 1.000 euros Siège social : Les Vallées 41600 VOUZON R.C.S BLOIS 501719439

Aux termes de l'AG de clôture de liquidation du 29/12/2025, les comptes du liquidateur ont été approuvés et il a été prononcé la clôture de la liquidation à compter du même jour. Les comptes du liquidateur seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de BLOIS. **Pour avis**

MODIFICATIONS

A2627**628**

SCM DU CABINET MEDICAL DE LA MAZONNIERE

Société civile de moyens
au capital de 5 381,45 euros
Siège social : 42 RUE DE BLOIS
41220DHUIZON
319 245 965 RCS BLOIS

Aux termes des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 29 décembre 2025, il a été décidé les modifications suivantes, à effet du 25 décembre 2025 : Monsieur Yves TOUCHAIN et Monsieur Jean-Jacques BERGER ont démissionnés de leurs fonctions de gérants par notification en date du 19 décembre 2025. L'Assemblée a nommé en remplacement et en qualité de cogérantes: Madame Perrine PACCOU, demeurant 2 hameau de la Touche 41350 HUISSEAU-SUR-COSSON, et Madame Mathilde MUNOZ, demeurant 18 rue du Bourg 41740 LAILLY-EN-VAL, à compter du 29 décembre 2025. L'Assemblée a décidé de transférer le siège social du 42 rue de Blois 41220 DHUIZON au 220 rue de Romorantin 41220 DHUIZON et de proroger la durée de la société jusqu'au 31 décembre 2045.

Modification sera faite au greffe du Tribunal de Commerce de BLOIS.

Pour avis La Gérance

A2626**978**

PGS forêt

Société à responsabilité limitée unipersonnelle
au capital de 5000 euros
Siège social : 2 route de Blois
41370 MARCHENOIR
130 192 552 RCS BLOIS

Aux termes d'une décision en date du 18 septembre 2026, l'Associé Unique a décidé d'étendre l'objet social à l'activité d'Exploitation forestière et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis, la Gérance.

A2627**672**

HOLDING JENNA

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 19 rue de Marcilly
41210 SAINT-VIATRE
433 726 478 RCS BLOIS

Par Assemblée Générale en date du 30 juin 2026, la collectivité des associés a décidé de nommer la société DR AUDIT domiciliée 63 B Avenue de Châteaudun 41000 BLOIS en qualité de Commissaire aux comptes pour un mandat de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2031.

Pour avis La Gérance

A2627**570**

FIDAL AVOCATS

37 quai Ulysse Besnard
41000 BLOIS

IMMOBILIER - VILLAGE BY CA, FOOD VAL DE LOIRE

SAS au capital de 5 200 000 €
Siège social :
17 Rue des Entrepreneurs - CONTRES
41700 LE CONTROIS EN SOLOGNE
885 226 894 RCS BLOIS

Changement de membre du conseil de surveillance En complément de l'annonce parue le 11 septembre 2026 dans la Renaissance du Loir et Cher, l'assemblée générale du 30 juin 2026 a également constaté la fin du mandat de membre du Conseil de Surveillance de Mme Christine POTTIER en juin 2025 qui est remplacée par M. Frédéric BRIS, né le 24 mars 1972 à NIORT (79), demeurant 75 rue Calmette - 37540 ST CYR SUR LOIRE, pour une durée de 2 années. Mention sera faite au RCS de BLOIS,

Pour avis.

A2627**889**

DUVIVIER & ASSOCIÉS Avocats et Notaires associés Tours - Paris - Blois www.duvivieretassocies.fr

SCI FONCIERE OZEON
Société Civile Immobilière au capital de 1 000 €
Siège social : 4 Mail du Maréchal Leclerc - 41100 VENDOME
R.C.S. BLOIS 948 649 421

Aux termes d'un acte unanime en date du 13 octobre 2026, les associés ont décidé de transférer le siège social à VENDOME (41100) 42 Mail du Maréchal Leclerc, à compter du même jour. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis, la gérance.

A2627**388**

DUVIVIER & ASSOCIÉS Avocats et Notaires associés Tours - Paris - Blois www.duvivieretassocies.fr

LES AGAPES

SAS au capital de 100.000 €
23 Esplanade de la Patte d'Oie
41350 SAINT-GERVAIS-LA-FORET
440 024 768 RCS BLOIS

Par décision en date du 8 octobre 2026, l'associé unique a décidé de nommer Monsieur Louison TREFOUX demeurant 77 chemin des Roches 41350 VINEUIL, en qualité de Directeur général, à compter du même jour.

A2627**290**

DUVIVIER & ASSOCIÉS Avocats et Notaires associés Tours - Paris - Blois www.duvivieretassocies.fr

NAU GESTION ADMINISTRATION - NGA

SARL au capital de 50.000 €
77 Chemin des Roches 41350 VINEUIL
103 831 228 RCS BLOIS

L'assemblée générale ordinaire du 6 octobre 2026 a nommé en qualité de cogérants, à compter du même jour, Madame Véronique NAU demeurant 8 route des Caves 41400 MONTHOU-SUR-CHER, et Monsieur Geoffrey NAU, demeurant 42 chemin des Prés 41700 OISLY.

DISSOLUTIONS

A2627**206**

CELINE ROUGERON

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 20 000 euros
Siège social :
4 Faubourg Chartrain
41100 VENDOME
Siège de liquidation :
34 rue du Cheval Blanc
41100 VENDOME
793 023 425 RCS BLOIS

Aux termes d'une décision en date du 30 septembre 2026, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Madame Céline ROUGERON, demeurant 34 rue du Cheval Blanc 41100 VENDOME, associée unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 34 rue du Cheval Blanc 41100 VENDOME. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BLOIS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, le Liquidateur

A2627**597**

DISSOLUTION VAYA

Suivant acte reçu par Maître Antony BERTHELOT, Notaire de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité limitée dénommée «SELARL Antony BERTHELOT et Thomas LEMOINE, Notaires» titulaire d'un office notarial à MONTOIRE-SUR-LE-LOIR (Loir-et-Cher), 1 Place du Maréchal Foch, avec bureau permanent à VALLEE DE RONSARD (Loir-et-Cher), Couture sur Loir, 4 rue Marie Dubois, soussigné, le 30 juin 2026 a été déposé le procès-verbal de l'assemble générale extraordinaire décidant de la dissolution anticipée à compter du 30 juin 2026 de la société dénommée **VAYA**, Société par actions simplifiée au capital de 3.000,00 €, dont le siège est à BLOIS (41000) 36 rue Denis Papin, identifiée au SIREN sous le numéro 880658992 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BLOIS. Et la nomination de Monsieur Yann VAN GESSEL en qualité de liquidateur. Le siège de la liquidation est fixé domicile du liquidateur à LUNAY (41360), 130 Les Monts. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de BLOIS

Destination Santé

Contre les courbatures, patience et méthode plutôt qu'antalgiques…

Une sortie running ou une simple activité de jardinage qui a nécessité quelques flexions, pour ôter les mauvaises herbes… Puis le lendemain – et même surlendemain, immanquablement, ces douleurs au niveau des ischios-jambiers qui se manifestent dès que vous vous levez d'une chaise ou à la marche… Les courbatures signent en quelque sorte le réveil d'un muscle endormi. En tout cas, qui a comme perdu l'habitude de produire un effort de façon régulière. La douleur en question provient d'une micro-blessure au niveau des fibres musculaires. Celles-ci ont été endommagées à la suite d'une tension en décalage avec le niveau d'entrainement du muscle en question.

Pas de solution-miracle

Ces douleurs peuvent s'étaler durant 48 heures. Et même si elles baissent d'intensité avec le temps, la tentation peut être grande de recourir à des antalgiques (paracétamol…) pour les apaiser. Car malheureusement, à l'exception de la patience, il n'existe pas de solution-miracle pour les faire disparaître instantanément.

Bain chaud, massage…

En attendant l'issue réconfortante, hydratez-vous régulièrement. Vous pouvez éventuellement tenter un bain chaud… Et si vraiment, les douleurs vous semblent trop vives ou incommodantes, demandez conseil à votre pharmacien : il vous orientera vers des onguents et autres pommades relaxantes ou décontracturantes.

Les prévenir

Sur le plan de la prévention, il convient surtout d'adapter son effort et de ne pas surestimer vos capacités physiques :

- Optez pour une préparation physique progressive. Ne vous lancez pas dans un footing d'une heure si vous n'avez pas couru depuis des mois. Commencez par dix minutes, puis vingt…
- Echauffez-vous avant l'exercice. Vous jardinez ? Effectuez quelques roulements de bras et autres flexions avant de démarrer.

Et enfin, la bonne nouvelle : si vous pratiquez une nouvelle activité physique, les courbatures s'atténueront au bout de quelques semaines d'entraînement. Tout simplement car vos muscles seront habitués à être sollicités…

LE 1ER SERVICE DE PRESSE EN LIGNE SPÉCIALISÉ EN SANTÉ GRAND PUBLIC !

RETROUVEZ QUOTIDIENNEMENT LES INFOS SUR :

WWW.DESTINATIONSANTE.COM

destinationsanté L'information santé au quotidien

Une jeunesse qui grandit dans un monde incertain

La mobilisation lycéenne a fait émerger sur le devant de la scène une génération de 15-18 ans, animée par des revendications communes, mais aussi par l'envie de se faire entendre dans un monde où les crises s'accumulent.

Estève, 15 ans, porte un pansement sur la pommette gauche, souvenir d'une course-poursuite avec les forces de l'ordre. « *Je me suis fait attraper et on m'a plaqué contre un mur* », raconte ce lycéen de Montreuil (Seine-Saint-Denis). Lucrèce, 17 ans, étudie au lycée Alain du Vésinet (Yvelines), dans une commune aisée. « *C'est un milieu privilégié, mais on ne peut pas ne pas se sentir solidaire de ceux qui ne sont pas privilégiés* », affirme-t-elle.

Tout oppose ces adolescents, qui vivent à 50 minutes de transports l'un de l'autre. Pourtant, tous deux participent à la mobilisation lycéenne, dont l'acte V est prévu mardi 13 octobre. La « Gen Z refait Mai 68 », comme le proclame un slogan des cortèges ?

Il est trop tôt pour mesurer les effets durables du mouvement. « *Une sorte d'identité générationnelle se cristallise en général dans tous les mouvements de ce type* », explique le sociologue Olivier Galland. Mais ces effets ne durent pas toujours, sauf lors de crises majeures comme Mai 68.

Estève et Lucrèce partagent néanmoins un malaise ancien : la pression des notes et de Parcoursup. Selon une enquête codirigée en 2024 par Olivier Galland pour l'Institut Montaigne, 77 % des 16-30 ans ayant expérimenté la plateforme ont ressenti du stress. « *C'est un processus de sélection [...] c'est hyperanxiogène* », souligne Karine Chevreul, professeure de santé publique.

Cette médecin pilote l'étude Mentalo, consacrée à la santé mentale des 11-24 ans. Sur près de 20.000 participants, dont 6.600 lycéens, seuls 50 % des lycéens disent aller bien. Et 68 % s'inquiètent de leur orientation scolaire, une proportion qui atteint 78 % chez les filles. Ceux que préoccupent leurs notes et leur orientation présentent trois fois plus de risques de détresse psychologique modérée à sévère. Pour la pédopsychiatre Marie-Aude Piot, ces résultats confirment une dégradation de la santé mentale depuis une décennie, surtout dans les milieux défavorisés.

Ces adolescents étaient à l'école primaire lors du confinement de 2020. Depuis, ils ont connu la guerre en Ukraine, les répercussions du conflit au Proche-Orient et les effets du dérèglement climatique. « *J'ai un ami qui a passé les épreuves de français du bac un jour où il faisait 42 °C* », raconte Éloïse, lycéenne à Maisons-Alfort (Val-de-Marne). « *On ne peut pas dire que je vis dans un monde qui m'extasie.* » Elle regrette parfois les années 1980 racontées par son père, quand moins de 20 % des 15-24 ans débutaient par un emploi précaire, contre plus de 50 % aujourd'hui.

Éloïse pourrait en parler avec Réda Didi, délégué général de l'association Graines de France, qui favorise notamment le dialogue entre les jeunes et la police. Cet ancien éducateur, expert auprès de la Fondation Jean-Jaurès, est aussi père de trois filles. « *Nos enfants sont percutés par leur époque et par des événements qui leur tombent dessus et leur bouchent un peu l'avenir*, relève-t-il. *Il y a la crise économique, la crise environnementale, la crise sociale, l'IA, la géopolitique... On a quand même du mal à voir clair dans ce brouillard. Même nous, les parents, on a du mal.* »



Manifestation lycéenne contre la dégradation des conditions d'enseignement, à Paris, le 8 octobre.

Firas Abdullah/EPA/mxppp

Nés de parents qui ont connu l'émergence d'Internet, les 15-18 ans ont grandi avec TikTok et Snapchat. De quoi rapprocher les jeunes de banlieues populaires et ceux des quartiers huppés ? « *On y retrouve des références qui sont celles de notre époque, des choses que les jeunes de notre âge connaissent, témoigne Anahi, lycéenne à Maisons-Alfort. Cela permet aussi d'exprimer notre ras-le-bol général et nos revendications, de se soutenir les uns les autres et de lutter tous ensemble.* »

C'est ainsi que les « *batailles d'aura* », apparues à la rentrée, se sont imposées dans la mobilisation. Ces confrontations symboliques entre jeunes danseurs mimant des poses connues fleurissent devant les lycées et dans les cortèges. Des manifestants portent aussi des chapeaux de personnages de la bande dessinée One Piece. Quant aux slogans sur la « génération 6-7 », ils renvoient au « six-seven », un geste viral venu des États-Unis.

Les images de blocages se diffusent aussi d'un établissement à l'autre. « *Un blocage existe une fois dans un établissement, puis une deuxième fois sur les boucles des plateformes numériques* », note le sociologue Paolo Stuppia, enseignant à Sciences Po Paris. Les vidéos de possibles violences policières, notamment celle d'un adolescent blessé à la mâchoire à Saint-Ouen-l'Aumône (Val-d'Oise), suscitent également la solidarité. Depuis le début du mouvement, 24 enquêtes ont été ouvertes par l'Inspection générale de la police nationale (IGPN).

Cette mobilisation contredit l'image d'une jeunesse dépolitisée. « *Leur rapport à la politique passe moins nécessairement par les partis, les syndicats et les organisations traditionnelles* », rappelle Réda Didi. Owen Poirier, du Conseil économique, social et environnemental (Cese), y voit une invitation à mieux écouter les jeunes : « *Le fait qu'on en arrive à des mobilisations aussi importantes, hors du cadre démocratique attendu, montre que ce cadre, justement, n'a pas fonctionné.* »

Reste que cette génération n'est pas uniforme. Zoé, 16 ans, arrivée à Nîmes après avoir grandi dans un village du Gard, ne manifeste pas. « *Quand on vient de là d'où je viens, les manifs, cela paraît un peu lunaire* », sourit-elle. Selon le baromètre 2025 de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (Injep), 70 % des 15-17 ans sont satisfaits de leur vie. Mais 57 % ne se sentent pas entendus.

Moayé, lycéenne de Créteil, doit manifester mardi. Elle évoque des établissements dégradés et rejette les critiques des adultes : « *C'est toujours facile de faire des commentaires de l'extérieur, quand on a déjà vécu sa vie et que l'on va bien.* » Et conclut : « *Au lieu de dépenser des milliards pour l'armée et la police, on devrait investir sur nous, parce que nous sommes l'avenir.* »

Pascal CHARRIER

